

2,50 € - N° 599 - NOVEMBRE 2021

Le plus fort tirage de toute la presse combattante (OJD)
Ce numéro a été tiré à 260 000 exemplaires.

L'ANCIEN D'ALGERIE



Le Conseil parlementaire de la FNACA, députés et sénateurs, s'est réuni au siège national le 6 octobre.



Le Parlement se saisit du budget 2022



■ p. 4-7

L'actualité



■ p. 8-9

Informations Juridiques



■ p. 10-11

Entrevue : Henri Descargues



■ p. 12

De nos correspondants



■ p. 14-15

Vacances - Loisirs



■ p. 16-17

Mieux connaître : Charente-Maritime



■ p. 18-19

Magazine : philatélie



■ p. 20

Lecture - Loisirs



■ p. 22-23

Courrier des lecteurs



■ p. 24-25

Petites annonces



■ p. 26

Carnet d'adresses



**L'ANCIEN
D'ALGERIE**

Journal édité par la
FÉDÉRATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBAT-
TANTS EN ALGÉRIE,
MAROC ET TUNISIE
www.fnaca.org

Rédaction-Publicité : 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS
Tél. 01.44.62.86.62 - E-mail : ancien.algerie@orange.fr

Administration : 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

N° inscription C.P.A.P. : 0425 A 06467

Directeur de la publication : **Wladyslas MAREK (1975-2011) †**
Guy DARMANIN

Rédacteur en chef : **Michel SABOURDY**
Rédactrice en chef adjointe : **Muriel LEFÈVRE**

Comité de rédaction : **Pierre MOLINARI, Michel DUPLENNE,**
Pierre MAGNIER, Maxime DUPIN.

Administrateurs : **Robert PELLETIER (1970-1987) †**
Louis VERJAT (1987-2008) †
Jean SIMON

Abonnement de soutien : **22,00 €**

ÉDITIONS DÉPARTEMENTALES

Avec ce numéro, les abonnés de ces départements trouveront leur édition spéciale :

**CHARENTE-MARITIME - DORDOGNE - DRÔME - HAUTE-
GARONNE - INDRE - ISÈRE - LOIRE - LOIRE-ATLANTIQUE
LOIRET - PAS-DE-CALAIS - SAÔNE-ET-LOIRE - PARIS - YVE-
LINES - VAL-DE-MARNE.**

*Le présent numéro de « L'Ancien d'Algérie »
a été remis à La Poste entre le 5 et le 12 novembre 2021.*

Dépôt légal octobre 2021 – n° 107
Impression sur rotative offset : **IMPRIMERIES IPS - 27120 PACY-SUR-EURE**
Routage : **BOURGOGNE ROUTAGE - 132, route de Lyon - 71000 MÂCON**

ACPM

PEFC 10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Origine du papier : Suède - Taux de fibres recyclées : 0% - Papiers
produits à partir de fibres issues de forêts gérées durablement
Eutrophisation : PTot = 0,009 kg/tonne de papier



Photo de couverture : le dernier budget de la législature sera examiné cet automne par le Parlement. (photo Assemblée nationale).

Ceux qui poursuivent la route ne lâchent pas le flambeau

Michel Sabourdy, rédacteur en chef

Peu après avoir célébré, le mois dernier, la naissance de la FNACA, le 21 septembre 1958, ce n'est pas un exercice facile de parler du présent et surtout, de l'avenir. Quelques rappels sont toujours profitables.

A un moment où les démobilisés de la guerre d'Algérie ouvraient les yeux sur l'ingratitude qui répondait à leurs sacrifices, les fondateurs de notre Fédération spécifique ont voulu, en premier, assurer l'efficacité de leurs actions en réparation.

Sourds aux appels des sirènes qui voulaient les entraîner dans les associations de nos aînés déjà en mal de cotisants, ils ont limité les conséquences néfastes de l'éparpillement. On est toujours plus forts ensemble que séparés.

Il y a 60 ans, et pendant près de deux décennies, ils ont essuyé tous les refus de se voir reconnaître la qualité de combattant tandis que d'autres, qui revendiquent maintenant la paternité des acquis, se complaisaient en réalité dans l'acceptation.

Dans ce contexte, tous les adhérents, tous les responsables de la FNACA peuvent être particulièrement fiers, aujourd'hui, des résultats de leurs actions.

La Carte du Combattant, la reconnaissance de l'état de guerre, la retraite du combattant, l'officialisation du 19 Mars en hommage à nos camarades disparus, la défense juridique des pensionnés, la propre action sociale de la Fédération avec les Centres Familiaux de Vacances et les aides aux amis victimes de catastrophes naturelles, le bilan est plus qu'honorable.

Nous sommes encore plus de 250 000 membres, ce qui nous maintient au premier rang de toutes les associations d'anciens combattants de notre pays.

Cette position induit encore des devoirs à l'égard de ceux qui restent.

En dépit des lois naturelles, dites « démographiques », ou « biologiques », nos comités se réveillent peu à peu de cette période si spéciale de la pandémie, dont nous n'avions jamais connu l'équivalent.

Ils s'organisent pour faire face aux difficultés nouvelles, se regroupent pour durer encore, sachant que si le nombre d'adhérents se réduit, ceux qui restent fidèlement sont souvent en butte à la maladie ou diminués physiquement.

Pour la première fois depuis dix-huit mois, notre Comité national a rassemblé ses forces pour une session extraordinaire, les 12 et 13 octobre, avec le renfort des présidents départementaux non membres du Comité national. La situation présente a été passée en revue avec lucidité et réalisme.

Des décisions difficiles ont été prises.

L'indépendance de la FNACA ayant un prix, sans aucun secours extérieur, nous sommes contraints à des coupes budgétaires inévitables.

C'est ainsi que nos Centres Familiaux de Vacances, qui ont accueilli et réjoui tant de familles pendant 50 ans, fermeront leurs portes en août 2022.

Notre journal, lui-même, n'échappera pas à ces restrictions, en devenant bimestriel à la rentrée 2022/2023.

Mais, contre vents et marées, nous poursuivrons inlassablement notre mission le plus loin possible, derrière nos drapeaux et avec votre soutien indéfectible.

Le soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, en mars prochain, devrait nous donner une des dernières occasions de le démontrer.

DE TOUT UN PEU...

MORT DU DERNIER COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Hubert Germain, né le 6 août 1920 à Paris et mort le 12 octobre 2021 dans la même ville, est un résistant et homme politique français.

Engagé dans les Forces Françaises Libres pendant la Seconde Guerre mondiale, il mène ensuite une carrière politique, au cours de laquelle il est maire de Saint-Chéron dans l'Essonne et député de la quatorzième circonscription de Paris (13^e arrondissement). Il est, entre 1972 et 1974, ministre dans les gouvernements Messmer.

Fait Compagnon de la Libération en 1944, il est le dernier membre de cet ordre à mourir.



« La vie d'Hubert Germain est une anthologie d'engagement et de courage », a déclaré Emmanuel Macron en préambule de son discours lors de l'hommage national au dernier Compagnon de la Libération, qui se tenait ce 14 octobre dans la Cour des Invalides à Paris. Hubert Germain, dernier Compagnon, sera inhumé le 11 novembre au Mont-Valérien, principal lieu d'exécution des résistants durant la Seconde Guerre mondiale, devenu haut lieu de Mémoire nationale.

Hubert Germain reposera dans la crypte du Mont-Valérien, scellant ainsi l'histoire des 1 038 compagnons. « Nous avons des convictions philosophiques, politiques et religieuses différentes, voire opposées, mais nous avons su nous rassembler pour la cause sacrée de la liberté de notre Patrie ». Tels étaient ses mots. Alors oui, l'Ordre de la Libération lui survivra, indépendant et fidèle à son histoire. J'en fais ici le serment. (...)

RÉSISTANCE

Au cours d'une cérémonie au Mont-Valérien le 14 septembre, M^{me} Darrieussecq a notamment déclaré :

« ... En honorant Berty Albrecht et Honoré d'Estienne d'Orves, nous honorons l'ensemble des résistants de l'intérieur et de l'extérieur. Nous saluons les illustres comme les anonymes, les femmes comme les hommes, les civils comme les militaires. Ceux qui ont payé leur fidélité de leur vie comme ceux qui ont survécu à la guerre. Ceux qui étaient Français comme ceux qui ne l'étaient pas. Ceux qui croyaient au ciel comme ceux qui n'y croyaient pas.

Ici au Mont-Valérien, où la Rose rouge et le Réséda blanc s'entremêlent, nous adressons la reconnaissance de la République à toutes les résistances et à tous les soldats de l'Armée de l'ombre. Ils représentent une France plurielle et riche de ses différences.

LE COMITÉ NATIONAL s'est réuni les 12 et 13 octobre



Après une trop longue période sans réunion formelle, un Comité national extraordinaire s'est tenu à Paris, les 12 et 13 octobre, élargi à la participation des présidents départementaux non membres du CN. Des décisions importantes y ont été prises, certaines à l'issue d'un vote à bulletins secrets, comme l'arrêt de l'activité de nos Centres Familiaux de Vacances, en août 2022.

COMMUNIQUÉ :

Le Comité national de la FNACA s'est réuni à Paris les 12 et 13 octobre après une longue période d'inactivité due à la Covid.

Les responsables présents venus de toute la France ont salué la mémoire de tous ceux qui ont été victimes de cette pandémie.

À l'approche du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, le Comité national a appelé l'attention du président de la République pour qu'il n'oublie pas, dans son parcours mémoriel, le sacrifice des deux millions de soldats envoyés en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

Les responsables de la FNACA ont rappelé que 30 000 d'entre eux sont morts ou disparus au cours de cette guerre longtemps sans nom.

Ils demandent au chef de l'État de bien vouloir recevoir une délégation de la FNACA pour évoquer sa présence à la cérémonie officielle du 19 mars 2022, qui marquera le 60^e anniversaire du Cessez-le-feu.

Le président national, soutenu par le Conseil parlementaire de la FNACA, a suggéré qu'une cérémonie soit organisée aux Invalides pour rendre hommage à toutes les victimes de ce conflit, ainsi qu'il est procédé depuis quelques années pour tous les soldats morts en opérations extérieures.

Sur le plan du Droit à réparation, la FNACA regrette que le gouvernement n'ait pas tenu compte des conclusions de la Commission tripartite pour la revalorisation des pensions d'invalidité, alors que le projet de budget des anciens combattants pour 2022 permettait largement d'octroyer un certain nombre de mesures nouvelles attendues.

Enfin, le Comité national a salué la mémoire d'Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération, décédé le 12 octobre à l'âge de 101 ans.

Paris, le 13 octobre 2021



Nos peines. Parmi les innombrables départs de cette période, nous apprenons avec tristesse le décès de notre ami **Robert Graça**, président de la FNACA Pays Basque, membre du Comité national et président du comité de Biarritz. Ses obsèques ont eu lieu le 2 novembre à Urcuray de Hasparren. Avec nos bien sincères condoléances.

Le projet de budget 2022

Analyse de J.-L. Nageotte, secrétaire national juridique

L'étude de ce projet de loi pour 2022, qui nous est consacré, permet de constater de nouvelle baisse de celui-ci justifiée par l'érosion biologique qui frappe durement notre génération d'après les dires de l'administration.

Il passe ainsi à 1 923 463 623 € pour 2022 année contre 1 996 209 869 l'année précédente. Il nous est rappelé que 2 000 000 de personnes environ peuvent se prévaloir du bénéfice du Code des PMIVG.

Une nouveauté apparaît dans ce projet de budget puisque le programme 167 « liens entre la Nation et son Armée » disparaît et est intégré dans le programme 169 « reconnaissance et réparation en faveur du Monde Combattant » voir n° août-septembre.

Rappelons que les engagements les plus importants concernent :

- Les PMIVG et allocations rattachées : 808 549 719 €.

- La retraite du combattant : 604 094 870 €.

Soit un montant total de : 1 412 644 589 €.

La valeur du point PMI va passer à 15,05 € au 1^{er} janvier 2022 contre 14,70 € au 1^{er} janvier 2021 suite aux conclusions tirées du rapport de la Commission tripartite qui arrivent à un résultat « à minima » sans nous donner entière satisfaction, il s'en faut. Nous sommes loin des espoirs que nous avons placés en cette commission, ce qui va nous amener à poursuivre la lutte afin d'améliorer vraiment le système du calcul du point PMI.

L'ONAC voit sa subvention de fonctionnement confirmée au même niveau. Il en est de même pour les crédits affectés à l'action sociale.

L'INI se voit octroyer 20 millions d'euros dont 7,5 M€ pour les travaux en cours.

18 M€ sont consacrés à la Mémoire, dont 12,6 M€ sont destinés aux lieux de Mémoire. Les journées « défense et citoyenneté » bénéficieront de la somme de 20 M€, 3M€ iront au service militaire volontaire. Compte tenu de l'âge moyen de notre génération (84 ans), certains sujets, qui méritent un plan d'urgence, ne sont même pas abordés dans ce budget.

Il en est ainsi des bénéfices de campagne dont l'application qui en est faite actuellement est inégalitaire par rapport aux autres conflits et cela n'est pas d'une grande dignité.

Quant aux veuves d'anciens combattants titulaires de la Carte du Combattant décédés avant l'âge de 65 ans, elles sont actuellement exclues du bénéfice de la 1/2 part d'impôt sur le revenu.

L'anomalie constatée depuis le budget 2017 entre la PMI de 10% au taux de soldat qui servait de référence de rattrapage pour la retraite du combattant et cette même retraite du combattant qui maintenant dépasse la PMI de 10% n'est pas solutionnée. Il semble nécessaire et évident de mettre ce sujet à l'ordre du jour. Comme chacun peut le constater, il reste encore de nombreux points à solutionner.

Billet

Brouille diplomatique

Alors que se multiplient les initiatives visant à « normaliser » les rapports entre l'Algérie et la France, ceux-ci se dégradent au point que la première rappelle son ambassadeur au moment où la seconde critique la « rente mémorielle » sur laquelle vivrait l'ancienne colonie depuis l'indépendance, dixit le président Macron.

On dirait que des forces obscures agissent dans l'ombre pour saboter toute tentative de normalisation, comme si rien n'avait changé depuis le 14 juin 1830 où le corps expéditionnaire français débarquait sur la plage de Sidi Ferruch pour venger un malheureux coup de chasse-mouches reçu par le consul Pierre Deval, ambassadeur de Charles X...

Retour à la case départ, deux siècles plus tard ?

Sauf que cette fois, on ne repartira pas en opération...

On attendra, bien « gentiment » que les choses s'apaisent et qu'on retrouve, de part et d'autre, un minimum de sérénité pour commémorer dignement le soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie au cours de laquelle sont tombés, inutilement, tant de victimes civiles et près de trente mille soldats français qui ne sont plus jamais rentrés chez eux après avoir tant espéré « la quille ».

Michel Sabourdy

21 SEPTEMBRE 1958 : retour sur la création de la FNACA

(suite du précédent numéro)

La place nous a manqué, le mois dernier, pour rendre compte de l'émouvante manifestation qui s'est déroulée le 21 septembre, place de la République à Paris, à l'occasion de l'anniversaire de la création de la FNACA. Nous vous avons promis de revenir sur l'intervention de M^{me} Patrice, maire adjoint de Paris, chargée de la Mémoire et des anciens combattants représentant M^{me} Hidalgo. (Extrait ci-après) :



COMMEMORATIO
DE LA CRÉATION
DE LA FNACA
MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 - 19

(...) Je vous remercie toutes et tous de votre présence, et tout particulièrement la famille de Jean-Jacques Servan-Schreiber, un homme dont le rayonnement, l'engagement, les convictions a marqué notre société et son époque, une époque qu'il a, on peut le dire même, en bien des sujets, devancée.

Alors que nous nous apprêtons à commémorer le 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie l'année prochaine, lui rendre hommage prend tout son sens, lui qui a été l'un des protagonistes les plus éclairés de cette ère de déchirures, de ces années de conflit.

Jean-Jacques Servan-Schreiber, parmi les premiers a dénoncé les exactions de l'OAS. Ses courageuses prises de position dans les colonnes de L'Express contre les tortures en Algérie sont dans toutes les mémoires donnant toute sa dimension, tout son sens à ce que pouvait être alors l'honneur de la presse, la responsabilité et l'engagement assumés d'un grand patron de presse.

Je dois dire qu'on en rêve un peu avec nostalgie aujourd'hui, mais c'est un autre sujet. On peut également rappeler ses prises de positions courageuses en faveur de la décolonisation. Jean-Jacques Servan-Schreiber savait, pour paraphraser deux de ses grands ouvrages, que la

décolonisation serait un défi français. Et il a été visionnaire en bien des domaines : qu'il s'agisse de l'économie, des mutations technologiques, de la géopolitique, 1958-59



La carte d'adhérent de notre ami Pierre Molinari, 1958...

et bien sûr dans l'écriture et le journalisme.

(...) Cette plaque, je tiens à le dire, a été votée à l'unanimité du Conseil de Paris. Car la FNACA est un acteur important dans chaque arrondissement qui fait partie de Paris.

Anne Hidalgo, qui n'a pu se joindre à nous, m'a priée de vous exprimer ses amitiés fidèles. Me faisant son interprète, je veux dire l'importance que notre municipalité attache à toutes les « FNACA » dans chaque arrondissement et je tiens à saluer particulièrement l'équipe de la FNACA Paris – Francis Yvernès, Jean-Pierre Louvel et Anick Sicart – ainsi que les représentants de tous les arrondissements présents parmi nous. Certains, comme Pierre Molinari, de la FNACA du 11^e, étaient présents le 21 septembre 1958 dans cet hôtel, pour la signature.

(...) M^{me} Patrice rend aussi hommage à Jean Laurans.

Il est, vous êtes – toutes et tous – les grands témoins de cette histoire, cette mémoire vivante de la guerre d'Algérie. Une histoire qui, je le redis, fait partie intégrante du travail de mémoire parisien et français : nous devons éclairer une période qui n'a peut-être pas encore livré toutes ses vérités.

(...) Nous nous retrouverons, justement, au Père-Lachaise le 19 mars 2022. Nous serons également avec vous devant le Mémorial du quai Jacques Chirac, face à la Tour Eiffel, que nous sommes en train de réaménager, avec l'Etat, pour lui donner – enfin ! – la visibilité qu'il mérite.

Le 19 mars est une date essentielle pour nous. Vous le savez, Paris a toujours considéré que la date de commémoration officielle de la fin de la guerre d'Algérie est le 19 Mars 1962.

(...)

Le Conseil parlementaire de la FNACA

Depuis de nombreuses années maintenant, la FNACA dispose d'un relai spécifique pour sensibiliser les élus à nos demandes avec ce « Conseil parlementaire », issu de tous les groupes politiques du Sénat et de l'Assemblée nationale, désignés par leur président. Une nouvelle fois, cet organisme informel s'est réuni pour examiner le dernier budget de la législature.



Les participants à l'issue de la réunion, très positive. (photos Maxime Dupin) pris l'engagement, à l'occasion des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat, de défendre nos intérêts et nous ont assurés de leur attachement à l'égard de ceux qui, à une période de leur vie, ont défendu les intérêts de notre Pays.

G. D.

Comme à l'accoutumée, afin d'étudier le Projet de Loi de Finances des anciens combattants pour l'année 2022, Guy Darmanin, président national de la FNACA, a invité les parlementaires qui siègent au Conseil parlementaire de la FNACA à une analyse sur le projet de budget propre aux anciens combattants et victimes de guerre.

Participaient à ce Conseil parlementaire :

Jean-Christophe Lagarde, député de Seine-Saint-Denis, Pierre Morel-À-L'Huissier, député de la Lozère, Régis Juanico, député de la Loire, Didier Dudrouilhe, représentant Didier Quentin, député de Charente-Maritime, Jean-Claude Requier, sénateur du Lot, Marc Laménie, sénateur des Ardennes,

Pour le Secrétariat national participaient : Guy Darmanin, André Cognard, Bernard Gachet, André Lafitte, Jean-Luc Lemant, Jean Le Saout, Jean-Louis Nageotte, Jean-René Simon et Daniel Wojkowiak.

En préliminaire, Guy Darmanin, président national, a porté à la connaissance de l'assemblée son courrier adressé au Président de la République le 9 juin dernier dans lequel il proposait, à l'occasion du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie en 2022, qu'une cérémonie soit organisée dans la cour d'honneur des Invalides à la mémoire des 30 000 militaires français morts pour la plupart au printemps de leur vie en Algérie, Maroc et Tunisie.

D'autre part, toujours dans le cadre du 60^e anniversaire, il est aussi demandé dans ce

courrier une promotion spéciale dans les 3 ordres nationaux, Légion d'Honneur, Médaille Militaire et Ordre National du Mérite.

Le Projet de Loi de Finances pour les anciens combattants a été développé par Jean-Louis Nageotte, secrétaire national en charge des problèmes juridique et sociaux, et André Cognard, secrétaire général.

Projet de budget en régression par rapport à l'année précédente compte tenu de la diminution du nombre de bénéficiaires.

Depuis un certain temps à la FNACA nous proposons de conserver pendant quelques années le budget au même niveau que l'année précédente afin de résoudre rapidement, les dossiers en attente depuis de nombreuses années.

Il a été abordé l'importance accordée à la valeur du point des PMI et l'attribution de la demi-part fiscale aux veuves dont l'époux, en possession de la Carte du Combattant, est décédé avant l'âge de 65 ans. Certes, il a été constaté qu'aucun des droits acquis n'ait été « écorché ».

Les membres du secrétariat se sont exprimés sur le fait de la nécessité que des amendements soient apportés par les parlementaires afin que le Projet de Loi de Finances les concernant soit amélioré.

Tour à tour, Marc Laménie, Jean-Christophe Lagarde, Jean-Claude Requier, Didier Dudrouilhe pour Didier Quentin, Régis Juanico et Pierre Morel-À-L'Huissier (à son arrivée) se sont manifestés pour affirmer leur attachement aux anciens combattants et

Une lettre de Guy Darmanin au président de la République

« Monsieur le président de la République,

L'année 2022 sera marquée par le 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Dans le cadre de cette année mémoire, l'animateur de notre Commission « Mémoire-Histoire », avec sa commission, ont édité une plaquette « Partir pour mourir à la guerre » « la guerre d'Algérie 1954-1962 ».

J'ai l'honneur et le plaisir, Monsieur le président de la République, de vous l'adresser afin que vous puissiez prendre connaissance du contenu de cet ouvrage.

Je me permets aussi, Monsieur le président de la République, de vous demander toute votre attention concernant les nominations et promotions dans les ordres nationaux.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), seule association spécifique à la guerre d'Algérie et aux Combats au Maroc et en Tunisie, forte de 271 100 adhérents, première association d'anciens combattants de notre pays, serait honorée d'apprendre que le président de la République décide d'une promotion spéciale dans le cadre de ce 60^e anniversaire.

D'autre part, Monsieur le président de la République, permettez-moi de vous faire part d'une certaine rancœur partagée par les 271 100 adhérents de la FNACA et très certainement par tous les anciens combattants en Algérie au Maroc et en Tunisie, quant au fait que les 30 000 militaires morts pour la plupart à l'âge de 20 ans n'ont pas eu droit à une cérémonie nationale dans la cour des Invalides. Certes, l'époque n'était pas la même, mais Monsieur le président de la République, il n'est jamais trop tard pour nous ressaisir et pourquoi pas décider, à l'occasion de ce 60^e anniversaire, d'une cérémonie nationale dans la cour des Invalides avec un catafalque recouvert du drapeau tricolore représentant ces 30 000 jeunes gens et qu'une unique Légion d'Honneur leur soit décernée collectivement à titre posthume et qui serait, par la suite, symboliquement apposée sur la colonne centrale du Mémorial du quai Branly.

Un discours à cet effet du président de la République serait un hommage qui leur serait rendu même, Monsieur le président de la République, 60 ans après, je vous promets qu'il serait fortement apprécié par l'ensemble des anciens combattants et victimes de guerre de notre pays.

Toujours en regard de cette année mémoire, nous serions heureux, Monsieur le président de la République, que vous accordiez une entrevue à notre Secrétariat national.

Dans l'attente de vous rencontrer avant la fin de cette année, je vous prie de croire, Monsieur le président de la République, à l'assurance de ma très haute considération... ».

G. D.

Dis papa, qu'as-tu fait en Algérie ?

Un échange avec Raphaëlle Branche, professeure d'Histoire, sur la torture et la guerre d'Algérie

Son livre « *Dis Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* », dont le titre était déjà une énigme, a connu un succès certain. Il a également suscité des réactions dont celle de notre ami Jean-Pierre Paganon, de l'Isère, dont il nous a communiqué une copie et qui, comme beaucoup d'entre nous, n'accepte pas qu'on généralise les pratiques les plus discutables. L'historienne a bien voulu lui répondre.

« Madame,

J'ai lu avec attention votre livre « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* » et je reconnais volontiers que vos recherches ont été particulièrement bien faites et que le travail que vous avez effectué est remarquable.

Ancien combattant, je me permets, tout de même, de vous faire part de mon étonnement sur un point essentiel : les tortures. En effet, après la lecture de votre livre, j'ai eu un sentiment de grande injustice. On découvre, page 429, une affirmation, une certitude, qui ne souffre aucune contestation et qui semble, pour vous, la seule vérité.

Il est écrit : « A partir des années 2000, la manière dont le passé algérien de la France s'installe dans le débat public impose rapidement une réalité que beaucoup découvrent encore : la pratique massive de la torture par l'Armée française ».

Donc, plus d'un million cinq cent mille militaires étaient, potentiellement, des tortionnaires ! Mais oui puisque vous dites : «... la pratique massive de la torture par l'Armée française ». Cet écrit est une belle provocation.

Vous déclarez avoir enquêté auprès des familles des militaires qui ont témoigné et, à partir de vos recherches, vous parlez de pratique massive de la torture ! Tout cela s'ajoute à la page 197 et suivantes qui ne parlent que de tortures, de viols et d'assassinats.

Vous ne dites rien (ou si peu) sur les tortures et les assassinats infligés par l'ALN. Vous donnez donc l'impression que seule l'Armée française a torturé.

Vous citez des films, des ouvrages mais je constate que vous ne retenez pas, par exemple, le livre édité en 1986 par la FNACA « *Témoignages* », qui livre les expériences de 160 appelés du contingent, plus quelques engagés. Ah ben oui ! Ils n'ont pas l'air d'avoir trop torturé, alors... Ce n'est pas intéressant.

Voilà, Madame, cela n'enlève rien à la qualité de votre enquête sur les familles que vous avez rencontrées mais il n'est pas acceptable de laisser croire que nous étions des tortionnaires et des assassins.

Acceptez, Madame, mes respectueuses salutations ».

Réponse de l'historienne

« Monsieur,

(...) Je me permets de vous renvoyer à la thèse d'histoire que j'ai consacrée il y a de cela plus de 20 ans aux violences illégales de l'Armée en Algérie.

Elles furent nombreuses et importantes, on peut le regretter mais c'est ainsi.

La torture y a occupé une place centrale, comme je le démontre, et c'est pourquoi je parle d'une pratique massive.

160 témoignages, hélas, ne constituent pas ici un démenti. En revanche, il est absolument mensonger d'affirmer, comme vous croyez l'avoir lu, que les appelés français étaient des tortionnaires et des assassins.

Je ne pratique jamais l'amalgame et jamais la généralisation de cette manière.

Que la pratique ait été massivement répandue, pratiquée avec l'assentiment du haut commandement (mais pas toujours celui des échelons inférieurs qui ont pu l'interdire efficacement) est une vérité historique : **elle ne permet pas de conclure que tous les appelés y furent impliqués.** (souligné par nous, NDLR).

Je ne comprends pas que vous me fassiez ce procès. Quant aux violences de l'ALN, là encore, je pourrais vous renvoyer à mes travaux sur l'embuscade de Palestro ou les soldats faits prisonniers du FLN. Dans le cadre du livre que vous évoquez, elles sont mentionnées quand cela est pertinent pour le sujet.

Bien à vous, R. B. ».



1962 - 2022
60^e ANNIVERSAIRE
du « Cessez-le-feu »



22 EUROS, PORT COMPRIS
Prix spécial 60^e anniversaire
Livraison début janvier 2022



ø : 80 mm

**RÉSERVEZ AUJOURD'HUI
VOTRE MÉDAILLE DU SOUVENIR !**

M. (M^{me}) _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

commande _____ exemplaires : _____ €

Bon de commande à envoyer à : FNACA TN, 37-39, rue des Gâtines
75020 PARIS avec le chèque à l'ordre de FNACA TN

AIDES SOCIALES ET FISCALES

QUOI	CONDITIONS	AVANTAGES
CARTE MOBILITÉ INCLUSION, invalidité (civile)	Incapacité de 80% ou plus <i>Classement en 3^e catégorie de la Sécurité Sociale. La carte peut être attribuée pour une durée d'un an à vingt ans. Elle peut également être attribuée sans limitation de durée dans certaines situations.</i>	Donne accès aux réductions de tarif dans les transports en commun, places réservées et avantages fiscaux (1/2 part). A solliciter à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
CARTE MOBILITÉ INCLUSION, priorité pour personnes handicapées	Incapacité de moins de 80% <i>La carte peut être attribuée pour une durée d'un an à vingt ans. Elle peut également être attribuée sans limitation de durée dans certaines situations.</i>	La Carte Mobilité Inclusion (CMI), mention « priorité », donne droit à une priorité d'accès pour la personne qui en bénéficie, aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente, dans les établissements et les manifestations accueillant du public, ainsi que dans les files d'attente.
CARTE MOBILITÉ INCLUSION, stationnement	Cette carte est accordée à toute personne ayant une réduction importante de la capacité et de l'autonomie de déplacement à pied <i>Périmètre de marche limité et inférieur à 200 mètres. Recours systématique à une des aides suivantes pour les déplacements extérieurs : aide humaine, prothèse de membre inférieur, canne ou autres appareillages manipulés à l'aide d'un ou des deux membres supérieurs, véhicule pour personnes handicapées (par exemple fauteuil roulant), oxygénothérapie ; nécessitant l'accompagnement par une tierce personne pour les déplacements : cela concerne les personnes atteintes d'une altération d'une fonction mentale, cognitive, psychique ou visuelle imposant qu'elles soient accompagnées par une tierce personne au cours de leurs déplacements. La difficulté pour se déplacer doit être définitive ou d'une durée prévisible d'au moins un an.</i>	La Carte Mobilité Inclusion (CMI), mention « stationnement », donne le droit à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne de stationner gratuitement sur les places réservées aux personnes handicapées sur le stationnement public (sauf sur les parkings privés). La carte peut être attribuée pour une durée d'un à vingt ans. Elle peut également être attribuée sans limitation de durée dans certaines situations.
		
Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)	Agé d'au moins 60 ans <i>Avoir besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie. Sans condition de ressources.</i>	Le montant est déterminé en fonction du niveau de dépendance grille AGGIR. Participation en fonction des revenus (sauf si ASPA). Demander l'allocation sur imprimé spécifique auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Pas de récupération sur succession.
Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)	Agé d'au moins 65 ans <i>Justifier résidence stable et régulière en France. Ressources annuelles ne devant pas dépasser le plafond annuel pour une personne seule de 10 838,40 € (906,81 €/mois) ou pour un couple de 16 826,64 € (1 407,82 €/mois). Montants en vigueur depuis le 1^{er} avril 2021.</i>	A sa caisse de retraite. Récupération au décès. Demander l'allocation auprès de son régime de retraite ou via le CCAS ; allocation égale entre le montant maximal de l'ASPA et le montant des ressources de l'allocataire.
Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)	Agé d'au moins 65 ans Vivre dans un établissement médico-social (EHPAD habilité à l'Aide Sociale) ou chez un particulier au titre de l'accueil familial. Disposer de ressources inférieures aux frais d'hébergement.	Au Centre d'Action Sociale de sa commune (CCAS) ou auprès de la direction de l'établissement EHPAD. Récupération au décès. ASH prend en charge la différence entre le montant de la facture relative aux frais d'hébergement et la contribution de la personne âgée (voire de ses obligés alimentaires).

TAXE FONCIÈRE 2021

Sont exonérés en totalité de la taxe foncière les redevables propriétaires de leur habitation principale, âgés de plus de 75 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'imposition pour le logement habité exclusivement par eux, lorsque le montant des revenus de l'année précédente n'excède pas les montants mentionnés dans le tableau en fin d'article.

Sont exonérés :

- les titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées et de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité,
- les redevables âgés de plus de 75 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'imposition, lorsque le montant de leur Revenu Fiscal de Référence (RFR) de l'année précédente n'excède pas la limite prévue à l'article 1417-I du CGI ; (montants précisés dans le tableau),
- les titulaires de l'Allocation aux Adultes

Handicapés, lorsque le montant de leur revenu fiscal de référence de l'année précédente n'excède pas la limite prévue à l'article 1417-I du CGI.

Les propriétaires mentionnés ci-dessus sont exonérés de taxe foncière pour leur habitation principale, même lorsqu'ils sont hébergés durablement dans une maison de retraite ou un établissement de soins de longue durée, à condition que le logement qui constituait leur résidence principale reste libre de toute occupation.

De plus, la jurisprudence Friteau (CE 20 octobre 2000 n° 205635) étend le bénéfice de l'exonération à la résidence secondaire pour les personnes âgées de plus de 75 ans satisfaisant les conditions de RFR et d'occupation du logement.

Le bénéficiaire doit vivre seul, ou avec son conjoint, ou avec des personnes à

charge au sens de l'impôt sur le revenu, ou avec des personnes titulaires de la même allocation ou avec des personnes respectant la limite de RFR de l'article 1417-I du CGI.

Précision : l'exonération ne s'étend pas à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui reste à la charge des propriétaires.

Dégrèvement d'office de 100 €

Le dégrèvement d'office de 100 € de la taxe foncière sur les propriétés bâties, s'applique :

- à la résidence principale,
- aux propriétaires âgés de plus de 65 ans et de moins

de 75 ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition dont le Revenu Fiscal de Référence de l'année précédente est inférieur à la limite de l'article 1417-I du CGI,

• sous réserve de remplir la condition de cohabitation (identique à celle exigée pour l'exonération totale).

Ce dégrèvement bénéficie également à ces personnes lorsqu'elles sont hébergées durablement dans une maison de retraite, à condition que le logement qui constituait leur résidence principale reste libre de toute occupation.

Le dégrèvement est réalisé d'office sans démarche préalable du contribuable.

Nbre de parts	Métropole	Antilles/Réunion
1	11 120 €	13 159 €
1,5	14 089 €	16 303 €
2	17 058 €	19 271 €
2,5	20 027 €	22 240 €

TAUX DE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Le taux de prélèvement à la source est calculé par l'administration fiscale en fonction des montants des revenus déclarés de l'année -1 et du quotient familial du foyer fiscal.

En cas d'évolution de votre situation, vous pouvez modifier votre taux de prélèvement à n'importe quel moment en vous rendant dans votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr.

En effet, vous pouvez, et cela à tout moment, modifier ce taux afin d'adapter le montant de vos prélèvements mensuels à votre nouvelle situation.

Il faut pour cela vous rendre dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, dans la rubrique « *Gérer mon prélèvement à la source* » puis « *Signaler un changement* » ou « *Actualiser suite à une hausse ou une baisse de revenus* » muni de l'estimation de vos revenus pour l'année 2021 pour le foyer fiscal.

Il s'agit d'évaluer les revenus que vous percevrez en 2021, en fonction des infor-

mations que vous êtes seul(e) à connaître.

Une fois le nouveau calcul de votre taux réalisé, vous devez le confirmer pour qu'il soit bien pris en compte. Il sera pris en compte par votre caisse de retraite pour application sur les prochains prélèvements en 2022.

Les modifications de taux de prélèvements à la source sont valables uniquement pour l'année civile en cours. Votre taux actuel expirera le 31 décembre 2021.

Au 1^{er} janvier 2022, ce taux sera remplacé par le taux calculé à l'issue de votre déclaration sur les revenus 2020 effectuée au printemps 2021.

Pour conserver le taux que vous avez modifié, vous devez à nouveau le modifier en fin d'année 2021, pour qu'il soit pris en compte dès le mois de janvier 2022 par votre caisse de retraite ou pour le paiement de vos acomptes.

Sans action de votre part, c'est le taux calculé lors de votre dernière déclaration qui s'appliquera.

A savoir : pour les conjoints survivants d'an-

ciens combattants, titulaires de la Carte du Combattant, ayant perçu au moins 1 fois la retraite du combattant, mais qui sont décédés avant leur 74^e anniversaire, il sera possible de faire moduler à la baisse le taux de prélèvement à la source applicable

par les caisses de retraites concernées.

Sans action de votre part, sachez que vous bénéficierez d'un crédit d'impôts versé directement sur votre compte ou par l'envoi d'un chèque du trésor public selon le cas, au printemps 2022.

RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au troisième trimestre 2021, l'Indice de Référence des Loyers s'établit à 131,67 (JORF du 16 octobre 2021). Sur un an, il augmente de 0,83%, après + 0,42% au trimestre précédent.

RÉFÉRENCE DES GARAGES

L'indexation pour l'augmentation des loyers des garages est l'Indice du Coût de la Construction (ICC). L'Indice de Référence des Loyers (IRL) n'est pas l'indexation idéale pour la révision des loyers des garages et parkings. Cet indice, institué par la loi du 6 juillet 1989, est réservé aux logements. Le coût de la construction valeur du 2^e trimestre 2021 s'établit à 1 821 (JO du 26 septembre 2021).

Pour contacter

le service juridique et social national

Ouvert du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures (fermeture le vendredi)

Entretiens sur place, uniquement sur rendez-vous.

Téléphone : 01 44 62 33 36

Pour une réponse rapide privilégiez le contact courriel : juridique@fnaca.org

(Seuls les adhérents et seules les adhérentes bénéficient de conseils gratuits).

J'ai rencontré pour vous : Henri DESCARGUES

Incorporé en novembre 1956 au sein du 401^e Régiment d'Infanterie, Henri Descargues a servi au Maroc puis en Algérie. Bien qu'il n'ait été qu'assez peu confronté aux rebelles, il a néanmoins vécu plusieurs épisodes relativement marquants durant les 17 mois qu'il a passés sur l'autre rive de la Méditerranée.



Quel fut votre parcours avant de servir sous les drapeaux ?

- Je suis né le 13 juin 1936 dans le 13^e arrondissement de Paris d'une famille de conditions modestes. Mes parents travaillaient pour l'Assistance publique au sein de l'Hospice des Incurables à Ivry-sur-Seine. Ma mère était fille de salle et mon père s'occupait de l'entretien des locaux, ainsi que du soin des animaux, notamment des chevaux. Nous étions logés sur place, dans un appartement à partir duquel il était possible d'accéder directement aux écuries à l'aide d'une trappe. L'endroit était particulier, avec des malades en tous genres et des personnes indigentes, mais il régnait une bonne ambiance. C'était un petit village et mes frères et moi jouions avec les enfants des autres per-

sonnels logés sur place. Je garde des souvenirs agréables de cette époque. Après avoir passé mon certificat d'études, et avoir suivi un cursus général jusqu'en 5^e à l'école communale d'Ivry, je me suis orienté vers un CAP d'ajusteur puis un brevet professionnel de dessinateur. J'aurais pu faire des études plus poussées, mais ce n'était pas évident pour mes parents de m'accompagner, tant sur le plan scolaire que financièrement. Parallèlement, j'ai intégré l'usine des freins Jourdain Monneret dans laquelle j'ai commencé à travailler. Puis ce fut l'incorporation. Le 8 novembre 1956, j'ai reçu l'ordre de rejoindre le 401^e Régiment d'Infanterie à Romainville.

Comment se sont déroulées vos classes ?

- J'ai rapidement été dirigé vers le Centre d'instruction et de dépôt de Provins, où j'ai effectué des classes tout à fait classiques. J'aurais voulu faire les EOR, car je pense que j'avais le niveau, mais à cette époque beaucoup de sursitaires intégraient l'Armée et ils ont eu la priorité. Je suis resté 10 mois à Provins, durant lesquels j'ai connu quelques mésaventures qui m'ont valu de découvrir la prison

de la caserne... Une fois, j'ai notamment voulu couvrir un copain qui n'était pas rentré de permission à minuit en prenant sa place dans son lit. La supercherie a rapidement été découverte (rires).

Puis ce fut le départ pour le Maroc...

- En septembre 1957, j'ai en effet reçu mon affectation pour le Maroc. Après un passage par Marseille, j'ai rejoint Oran où je suis arrivé le 21 septembre. De là, je suis parti dans un convoi de camions bâchés sur la route de l'Europe en direction d'Oujda, puis de Meknès. J'étais résigné et pas réellement conscient du danger. Je crois que comme beaucoup de mes camarades, je ne réalisais pas qu'une vraie guerre se déroulait en Algérie et qu'une forme d'inconscience nous habitait. Nous logions dans des baraquements en tôle. Le confort était sommaire, mais l'endroit était propre. Nous étions stationnés juste à côté d'un aérodrome militaire, d'où des avions décollaient constamment. Il régnait une certaine animation à Meknès. A cette époque, le Maroc avait obtenu son indépendance, donc, en tant que soldats français, notre rôle consistait à épauler la toute jeune armée marocaine et à éviter d'éventuels incidents qui auraient pu se produire.

Vous avez ensuite découvert le Sahara...

- Après un mois passé sur place, j'ai été muté à la frontière algérienne, à Ksar-el-Souk puis à Tackzout, non loin de Colomb-Béchar. Nous logions sous des tentes et la chaleur était pesante. Un capitaine nous a conseillé de glisser systématiquement la main dans nos pataugas avant de les chausser pour vérifier qu'un scorpion n'y avait pas élu domicile... En plus de l'aide à l'armée marocaine, nous devions également nous assurer que des armes ne transitaient pas du Maroc vers l'Algérie. Nous étions amenés à patrouiller régulièrement autour du camp, sur la frontière et dans des



gorges. Au bout d'environ deux mois, nous sommes montés dans des camions en partance pour l'Algérie. Nous sommes passés par Oran, puis Alger, où nous avons dormi, avant de rejoindre la région de Touggourt, le long de la ligne de chemin de fer par laquelle transitaient les convois de pétrole.

Quelles étaient alors vos missions ?

- Le régiment était basé à Touggourt, mais j'ai été dirigé vers Djamaâ, au sein d'une batterie composée d'environ 150 à 200 hommes. En arrivant sur place, j'ai été nommé infirmier... Je n'avais aucune notion médicale, mais vu que mes parents avaient travaillé dans un hôpital cela avait suffi à ce que l'on m'octroie cette affectation... Au bout de quelques semaines, j'ai été remplacé par deux vrais internes en médecine. J'occupais également la fonction de barman. Le bar était situé sous une grande tente sous laquelle il m'arrivait de dormir seul, avec ma MAT. A environ 200 m, il y avait des prisonniers rebelles et je dois bien avouer que ma première nuit passée seul sous cette tente ne m'a pas laissé un souvenir impérissable ! J'ai ensuite été muté à la gare de Djamaâ à environ un ou deux kilomètres du camp. Nous occupions des séchoirs à dattes, infestés de scorpions et de tarentules... Nous étions 5 ou 6 militaires sur place, entourés d'une dizaine d'Algériens en civil. Mes camarades arrivaient à faire la sieste, mais moi j'avais trop peur que des rebelles figurent parmi ces civils pour dormir tranquillement. Il arrivait également que la



draisine qui ouvrait la voie de chemin de fer saute sur des mines. Des journaliers étaient alors missionnés pour aller redresser les voies et nous les accompagnions parfois.

Vous avez frôlé la mort. Pouvez vous nous en dire plus ?

- Un jour, nous sommes partis en patrouille dans le Sahara à bord d'un 6 X 6. Nous étions quatre hommes sur chaque banc du plateau arrière. A mes côtés, il y avait deux Harkis. Sur le banc en face, avait pris place un coiffeur qui ne sortait que très rarement en mission. Soudain, le camion est tombé en panne. Pendant que le chauffeur est allé examiner le moteur, le coiffeur m'a demandé de lui expliquer le maniement de la MAT. Je lui ai donné des conseils sur le positionnement des doigts sur l'arme. A un moment, j'ai détourné mon attention pour observer ce que faisait le chauffeur. En tournant la tête, j'ai vu que le coiffeur avait déplié le chargeur et qu'il avait le doigt sur la gâchette. Je lui ai hurlé de retirer son doigt mais une rafale est partie. Le Harki à mes côtés a été tué sur le coup et le deuxième a été blessé. A quelques centimètres près, j'aurais reçu les balles... Une autre fois un train a sauté sur une mine proche d'un viaduc. Les voyageurs et les militaires descendaient par le lit de la rivière puis remontaient de l'autre côté pour rejoindre

un autre train. Une jeune recrue n'a rien trouvé de mieux à faire que de tirer en l'air pour signaler au train de démarrer. J'étais encore choqué par ma précédente expérience et je lui ai vertement rappelé qu'une arme à feu n'était pas un jouet...

Avez-vous vécu d'autres moments marquants ?

- J'ai été confronté à des épisodes assez douloureux, car dans notre camp se pratiquait la torture. En tant qu'infirmier j'ai été amené à soigner des prisonniers ayant subi la gégène et je peux vous dire qu'ils étaient salement amochés. Il y avait également les corvées de bois, auxquelles je n'ai heureusement jamais participé. Une fois, 5 rebelles ont été tués lors d'une patrouille. Leurs corps ont été chargés dans la remorque à pain et recouverts d'une bâche. Nous avons ensuite fait le tour de quelques villages et en arrivant sur place, nous avons déchargé les corps pour faire comprendre aux habitants ce qui les attendaient s'ils décidaient de rejoindre le FLN. Lorsque nous avons estimé que la leçon était retenue, nous leur avons diffusé un film de Gary Cooper, afin de les amadouer... Dans un autre registre, lors d'une patrouille dans une palmeraie, nous avons aperçu des hommes en train de cultiver la terre. Nous leur avons fait signe d'approcher, mais l'un d'eux est parti en courant. N'étant armé que d'un pistolet automatique, j'ai demandé à un homme à mes côtés de faire feu (j'étais brigadier-chef). Il a refusé de tirer et au final je suis content qu'il ait désobéi. Je ne sais pas comment j'aurais supporté psychologiquement d'avoir la mort d'un homme sur la conscience...

Vous avez également eu l'occasion de voir le général de Gaulle de près...

- En effet. Le général de Gaulle a effectué une visite dans la région de Touggourt, accompagné de Michel Debré. Un repas avait été organisé à cette occasion et, avec d'autres hommes, j'ai

été chargé de monter la garde. J'ai passé la nuit sur le toit d'une maison afin d'assurer la sécurité du général et des officiers. Le lendemain, il a effectué une revue des troupes et j'ai été choisi pour présenter les armes. Il est donc passé à un mètre devant moi. Ensuite, nous avons eu le droit de déguster les restes du repas et nous nous sommes régalés de charcuteries, de pâtisseries et de bon vin...

Comment s'est déroulée la fin de votre service militaire ?

- Assez tranquillement. Je dois bien admettre que finalement je n'ai été qu'assez peu confronté aux rebelles. En tant que brigadier-chef, il arrivait régulièrement que l'on vienne me questionner sur différents points, mais je n'avais parfois pas les réponses, ce qui m'a valu d'être surnommé « le planeur » par mes camarades. La veille de la quille, j'étais à la gare et des rebelles ont attaqué le « bousbir » situé non loin de là. Il m'arrivait parfois de me mettre en pyjama pour passer la nuit mais je ne sais pas pourquoi, ce soir-là j'avais décidé de rester en tenue. Bien m'en a pris, car en entendant les explosions des renforts sont très rapidement arrivés sur place et je pense que si on m'avait trouvé en pyjama, j'aurais eu droit à quelques jours de « rob » en Algérie (sourire). Finalement, je suis rentré en France le 4 février 1959 sur le *président de Cazalet*. Après une traversée mouvementée, nous avons débarqué à Marseille puis, avec quelques camarades, nous avons pris le train pour la gare de Lyon à Paris. Arrivés sur le quai de la gare, nous avons un peu blagué puis mes copains sont partis les uns après les autres, accompagnés d'une mère, d'un père, d'une femme... Je me suis finalement retrouvé seul et j'ai pris le taxi pour

rentrer chez moi à l'Hospice des Incurables. Mon service militaire s'arrêtait là...

Comment s'est déroulé votre retour à la vie civile ?

- J'ai repris mon travail de dessinateur au sein de l'usine des freins Jourdain Monneret durant quelques années, avant d'intégrer la Société Anonyme des Télécommunications. Je suis resté 29 ans dans cette entreprise qui est ensuite devenue la SAGEM, puis Safran. J'y ai occupé différents postes et monté les échelons pour terminer ma carrière en tant qu'ingénieur dans la mécanique. J'ai beaucoup voyagé à travers la France dans le cadre de mes missions.

Un dernier mot sur la FNACA...

- J'ai adhéré à la FNACA il y a une quinzaine d'années au comité de Bretenoux-Biars où je possède une résidence secondaire. A l'époque, je retapais cette maison et les membres du Comité local ont facilité mon intégration dans la communauté du Haut-Quercy. A mes yeux, la FNACA représente une grande famille qui a beaucoup œuvré pour nos droits et a toujours soutenu ceux qui en avaient besoin. Nous avons tous partagé une expérience commune en Afrique du Nord, quels qu'aient été nos parcours et cela se ressent au sein de la Fédération. J'ai participé à de nombreuses cérémonies du 19 mars avec les membres de mon comité, ainsi qu'à des moments plus festifs. J'ai également eu l'occasion de réaliser de beaux voyages et croisières grâce au Club Vacances Loisirs de la Fédération, avec ma femme Yvette, rencontrée à l'Hospice des Incurables. En résumé, je suis fier d'appartenir à la FNACA, où j'ai trouvé des amis fidèles.

Propos recueillis par Maxime Dupin

Les entretiens réalisés par Maxime Dupin, journaliste, ont pour objet de faire connaître, soit des personnalités ayant vécu la guerre d'Algérie, soit de simples témoins, dont le récit est de nature à montrer la diversité des expériences vécues au cours de cette période. Il va de soi que les récits publiés n'engagent que celui qui les exprime, et en aucun cas notre journal ou la FNACA.



Vie des comités

→ 39 JURA CHÂTEAU-DES-PRÉS



Le 11 septembre 2021, le Comité départemental accompagné des comités FNACA ont inauguré une « **Place commandant François Courbon - 19 Mars 1962 Cessez-le-feu en Algérie...** ». Daniel Pannaux président départemental a relaté brièvement la vie militaire du commandant, officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 39/45, Croix de la Valeur Militaire. Né le 25 mai 1913, Mort pour la France en Algérie le 17 février 1960 à Guelma. Après le discours de M. Jean-Jacques Charton maire de la commune, la plaque a été dévoilée en présence de plusieurs personnalités dont MM. G. Bailly sénateur honoraire, président délégué de la FNACA départementale et président du Comité local, H. Bergeon vice-président départemental, A. Vernay responsable départemental de la Commission Mémoire-Histoire, M^{mes} M.-Ch. Daloz et S. Vermeillet sénatrices, M^{me} S. Gauthier-Pacoud présidente des maires du Jura, les maires des communes environnantes, le Conseil municipal, les enfants et famille du commandant Courbon, M. Carrez président du Souvenir Français, la Gendarmerie et les Sapeurs-pompiers. La fin de cette belle cérémonie s'est terminée par la remise du Titre de Reconnaissance de la Nation à MM. R. Piard et L. Poncet. ■

→ 46 LOT LE BOUYSSOU

Le 16 juillet 2021, a été inaugurée une **plaque** « Hommage aux combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie - 19 Mars 1962 ». Cérémonie en présence de M. Daniel Salis maire de la commune, M^{me} Solange Maigne vice-présidente départementale FNACA, M. Michel Larguille président de l'UDAC du Lot et président du comité de Figeac, Claude Labourdarie président du comité de Lacapelle-Marival, les présidents des comités du nord et une dizaine de porte-drapeaux. Dépôt de gerbe, sonnerie Aux Morts et Marseillaise ont clôturé cette belle cérémonie. ■



→ 50 MANCHE DONVILLE-LES-BAINS



Le 14 juillet 2021, la section FNACA donvillaise, présidée par Roland Lebuffe ainsi que la population, se sont retrouvées pour célébrer la **fête nationale**. Après les discours officiels, M^{me} la maire Gaëlle Fagnan ainsi que les autorités civiles et militaires se sont données rendez-vous devant le monument aux Morts, afin de remettre des médailles à trois membres de la FNACA de Donville, Georges Mathout, Jean-Yves Fourré et Michel Cauchard. ■

→ 08 ARDENNES THELONNE



Le 5 septembre 2021, s'est déroulé le **22^e Congrès départemental** de la FNACA, en présence de M^{me} Julie David, directrice des services du cabinet du préfet, de M. Warsmann député, de M^{me} Coppe attachée parlementaire, de M. Laménie député et de deux conseillers départementaux. Après le rapport moral du président départemental Jean Ferron, le rapport d'activités du secrétaire général Daniel Lorette, le trésorier départemental Michel Wiechetek a présenté le rapport financier qui a été adopté à l'unanimité. Les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions. Après les prises de parole des différentes personnalités, deux gerbes ont été déposées au monument aux Morts, une par M. Denis Aupretre maire de la commune et une autre par M^{me} Julie David et Jean Ferron. Un vin d'honneur a clôturé ce 22^e Congrès. ■

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE 2022

Cette pièce
OFFERTE*

au lieu
de **17,80€**

Jusqu'au 10/12/2021



- ø 41 mm - 31 g
- Cupronickel
- Livrée sous capsule
- Revers : Palais de l'Élysée

Avers

À l'approche de l'élection présidentielle de 2022, conservez un précieux souvenir de Charles de Gaulle, père fondateur et premier président de notre V^e République !

Tél. service clientèle : 0892 35 05 22 (0,06€ TTC le minute + prix de l'appel) - RCS Paris B 331 479 287 - Illustrations D.R.
Offre réservée aux personnes majeures. (+ 4,98€ de frais de traitement).

OFFRE SPÉCIALE CETTE PIÈCE OFFERTE

À retourner sous enveloppe affranchie au : Club Français de la Monnaie - 6 rue Anatole de la Forge - 75858 Paris Cedex 17

tresordupatrimoine.fr

Oui, envoyez-moi la pièce **GRATUITE** "Président de Gaulle - 1959-1969" (limite : 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 4,98€ par :

Chèque à l'ordre du Club Français de la Monnaie

Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° _____

Date de validité _____ Cryptogramme au dos de ma carte _____ (indispensable)

Livraison sous 6 jours. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 10 décembre 2021.

Envoyez-moi sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à ma pièce, les autres pièces de la collection "Présidents de la République".

Conformément à la loi "informatique et libertés" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site internet. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de cocher ici ou de nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales de vente complètes sur notre site internet tresordupatrimoine.fr. Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle "papiers et cartons".

1550843 1105R/P1220

M^{me}/M. _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Pour mieux vous servir :

Tél. _____ Date de naissance

E-mail _____ @ _____

Date

Signature
obligatoire

Merci de ne rien agraffer ou scotcher à votre bon de commande.

Club Français de la Monnaie

352/21 - EG

En dehors des semaines « Coup de Cœur » dont les programmes sont ci-dessous ou sur le site internet, nos Centres Familiaux de Vacances sont ouverts pour des séjours en demi-pension ou en pension complète. Réouverture à partir du 18 décembre 2021.

LES SEMAINES « COUP DE CŒUR » DANS NOS CENTRES FAMILIAUX

CFV « ERROTA-BERRIA » - ASCAIN Au Pays Basque – 05 59 51 66 00



« SEMAINE NOËL » : du 19 au 26 décembre 2021

Programme avec : une journée en Espagne à Loyola avec la visite de la basilique et de la maison de Saint-Ignace, retour par les ports de la côte (Zumaia, Getaria...). En 1/2 journée, visite du village d'Ascain, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, Larressore, découverte de la faune et de la flore au Gorramendi, l'atelier du piment à Espelette, Biarritz et ses illuminations... Et bien sûr le réveillon et le banquet de Noël...

« SEMAINES PROMO » 7 jours/6 nuits : du 20 au 26 février 2022

Programme avec : une journée en Guipuzcoa avec la visite du Musée du Baleinier à Pasajes, déjeuner au restaurant puis retour par le Jaisquibel. En 1/2 journée, visite du village d'Ascain, Saint-Jean-de-Luz, l'atelier du piment à Espelette, Arcangues (Luis Mariano) et Biarritz et les villages basques avec arrêt dans les ventas.

Du 26 février au 4 mars 2022

Programme avec : une journée en Basse-Navarre avec la visite de Saint-Jean-Pied-de-Port, déjeuner au restaurant puis retour par la visite du Musée du Chocolat à Cambolles-Bains et arrêt au mémorial AFN d'Ixassou. En 1/2 journée, visite du village d'Ascain, Bayonne et le Musée Basque, la cité médiévale de Fontarabie, la ferme Ortillopitiz à Sare, maison basquaise typique du XVII^e siècle, Saint-Jean-de-Luz, les villages basques par Sare et Vera de Bidassoa avec arrêt dans les ventas au Col d'Ibardin.



« SEMAINE de PRINTEMPS » : du 20 au 27 mars 2022

Programme avec : une journée à Bilbao avec la visite du Musée Guggenheim et la découverte de la ville-martyre de Guernica immortalisée par Picasso, une journée dans la vallée des Aldudes avec la visite d'un élevage de truites et d'une fromagerie et temps libre à Saint-Jean-Pied-de-Port. En 1/2 journée, visite du village d'Ascain, Saint-Jean-de-Luz, l'atelier du Jambon à Bayonne, la cité médiévale de Fontarabie, le château Abbadia sur la corniche basque, le Musée du Chocolat à Cambo-les-Bains et les villages basques avec arrêt dans les ventas dans la zone frontalière.

« SEMAINE PASCALE » : du 16 au 23 avril 2022

Programme avec : une journée en Basse-Navarre avec Saint-Jean-Pied-de-Port. Une journée à Pasajes avec la visite du Musée du Baleinier, déjeuner dans une cidrerie et retour par le Jaïskibel (panorama sur le Côte Basque). En 1/2 journée, visite du village d'Ascain, la découverte du milieu naturel au Gorramendi, la cité médiévale de Fontarabie, les grottes de Sare, la ferme Ortillopitiz, maison basquaise typique du XVII^e siècle, Saint-Jean-de-Luz, Dancharia avec arrêt dans les ventas.

CFV « LE MONT-BLANC » - FLUMET En Savoie – 04 79 31 71 32



« SEMAINE NOËL » : du 19 au 26 décembre 2021

Programme avec : une journée à Aix-les-Bains au bord du lac du Bourget avec la visite du site Aqualis, à la découverte de l'écosystème lacustre, déjeuner au restaurant puis montée au sommet du Mont Revard pour un panorama à 360°. Une demi-journée et soirée aux Gets sur le site d'Alta Lumina, avec un parcours nocturne enchanté en forêt puis dîner au restaurant le soir. En 1/2 journée, un après-midi à Saint-Nicolas-de-Véroce avec un arrêt à l'atelier des créateurs, la cité médiévale de Conflans avec un retour par le col de Tamié, marché de Megève, un concert d'orgues, le réveillon et le banquet de Noël.

« SEMAINE NOUVEL AN » : du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022

Programme avec : une journée dans le Chablais et la plaine de Genève avec la visite du Musée de l'Horlogerie, déjeuner au restaurant puis la visite du château d'Avully. Une journée Aravis-lac d'Annecy, avec visite d'un affineur de fromages à Manigod puis visite de la fonderie Paccard, fabricant de cloches depuis 1796 et le Musée de la Cloche. Une demi-journée et soirée aux Gets sur le site d'Alta Lumina, avec un parcours nocturne enchanté en forêt puis dîner au restaurant le soir. En 1/2 journée, La Clusaz ou le Beaufortain, marché de Megève. Réveillon du Nouvel An et banquet du 1^{er} janvier.



SEMAINES PROMOS « Lacs de Savoie » : du 19 au 26 mars 2022

Programme avec : une journée des Aravis à Annecy avec un des meilleurs affineurs de fromages des pays de Savoie et la balade au bord du lac, une journée Chablais-Léman, balade entre Nernier et Yvoire au bord du Léman avec la visite d'une entreprise familiale autour du foie gras de canard : « La mère Gaud » avec repas sur place, une journée de la Combe de Savoie avec rencontre d'une viticultrice et visite du sanctuaire de Myans jusqu'au lac du Bourget avec croisière sur le lac. En 1/2 journée, visite de Flumet, balade autour d'un lac de montagne dans le massif du Mont-Blanc et visite de la cité médiévale de Conflans.

« Découverte de la Savoie » : du 26 mars au 2 avril 2022

Programme avec : une journée en Maurienne, la vallée de l'aluminium et du célèbre Opinel, une journée autour du lac d'Aiguebelette aux paysages inattendus et visite du Musée Galletti dédié à la radio-communication. En 1/2 journée, visite de Flumet, le Beaufortain entre l'histoire du baroque et le savoir-faire fromager, la visite de la fabrique de cloches Paccard, au bord du lac d'Annecy, le Musée de l'Horlogerie et les villages des Aravis.

Retrouvez les tarifs page 26

LES TRÉSORS DE LA MER ROUGE
Entre ÉGYPTÉ et JORDANIE
Croisière à bord de la Belle de l'Adriatique
du 11 au 18 décembre 2021



Embarquez pour un voyage fascinant. Lieu de passage des peuples bâtisseurs, la Jordanie est une destination de premier ordre. Les Nabatéens y sculptèrent dans la roche une cité de grès rose et Lawrence d'Arabie tomba sous le charme des circonvolutions rocheuses du désertique Wadi Rum.



Quant au « cadeau du Nil », il embrase l'imagination des voyageurs. Ce voyage au pays des pharaons vous marquera durablement.



Votre programme : Paris/Hurghada - Aqaba Sharm el Sheik - Hurghada - Louxor - Paris.

Croisière en pension complète, navigation le long de la péninsule du Sinaï - Louxor et la vallée des Rois - le désert de Wadi Rum, une rencontre avec les bédouins, le parc national de Ras Mohammed : une réserve aux fonds marins exceptionnels, les souks d'Hurghada, Petra : cité mythique sculptée par l'homme et la nature.



Cessation d'activité
du Club Vacances Loisirs

« Et le combat cessa, faute de combattants... ». Sans pour autant s'arrêter complètement, l'activité de la FNACA et de ses services subit une décélération commandée par la réduction démographique de ses effectifs. L'âge moyen de ses membres étant désormais de 84 ans, il était prévisible que cette avancée en âge entraîne des modifications inévitables.

Ainsi, le CVL de la FNACA, à l'origine depuis plus de quarante ans de l'organisation des séjours dans nos Centres Familiaux de Vacances et de nombreux voyages et croisières, cessera toute activité au 31 décembre 2021, ainsi qu'il en a été décidé par son Conseil d'administration.

Les Centres Familiaux eux-mêmes, « **Le Mont Blanc** » à Flumet et « **Errota Berria** » à Ascain, fermeront leurs portes au 31 août 2022. D'ici là, les inscriptions seront directement enregistrées aux Centres.

Rappelons à cette occasion que, depuis 1981, le CVL a accueilli 41 310 participants pour 425 964 journées de vacances, dont 23 438 participants aux 50 croisières qui ont touché 200 escales dans 53 pays et parcouru plus de 200 000 kilomètres (108 514 milles), toutes ces initiatives avec des avantages tarifaires exceptionnels.

Les circonstances actuelles, avec la pandémie de Covid, ont aggravé les conséquences de notre vieillissement et ses inévitables problèmes de santé ou de mobilité.

Des propositions sont néanmoins maintenues, dont vous trouverez le descriptif dans ce numéro. Notre unique salariée, Christine Arfa, reste à votre écoute jusqu'à la fin de cette année.

Dès les prochains numéros, nous publierons les contacts des organismes avec lesquels nous avons traité un partenariat, pour des remises importantes au profit des adhérents de la FNACA.

Merci à toutes celles et ceux qui ont fait confiance au CVL de la FNACA pour organiser leurs loisirs dans l'atmosphère chaleureuse et amicale de notre Fédération !

PHOTOS-SOUVENIRS...



Les « trains spéciaux » FNACA



NEW-YORK 2001

La Charente-Maritime : L'aquarium de La Rochelle

Implanté en plein cœur de la ville, face au Vieux-Port, l'aquarium de La Rochelle s'impose comme l'un des plus grands aquariums privés d'Europe. Abrisant, dans 3 millions de litres d'eau de mer, plus de 12 000 animaux marins représentant 600 espèces, sa visite permet de découvrir la biodiversité de l'Atlantique, de la Méditerranée, des Caraïbes ou du Pacifique. Des fragiles méduses aux fascinants requins, en passant par les tortues, murènes et autres anémones bijoux, ce grand vaisseau de verre et de bois invite à une immersion dans l'univers magique de l'océan.



Né d'une passion familiale pour le monde sous-marin, l'aquarium de La Rochelle a été fondé en 1970 par René Coutant. Naturaliste passionné du monde animal et végétal, René Coutant imagine, invente et produit, au début des années 1950, les premiers aquariums d'eau de mer. Pionnier et engagé, il trouve en 1970 un espace pour ses animaux marins et ouvre un aquarium de 250 m² à La Rochelle. En 1985, alors que ses enfants, Roselyne et Pascal Coutant, ont repris la barre depuis 9 ans, un terrible incendie ravage l'aquarium. La deuxième génération se lance alors dans un travail acharné pour faire naître, au bout de 3 ans, le **grand aquarium de La Rochelle**. Inauguré en 1988, il s'agit alors du plus grand aquarium de France. Situé près du port de plaisance des Minimes, il s'étend sur 1 600 m² et possède 36 aquariums dont le volume totalise

550 000 litres. Dès l'ouverture de l'aquarium des Minimes, le succès est immédiat. En douze ans, le bâtiment accueille pas moins de sept millions de visiteurs. Les deux dirigeants ont alors une certitude : il faut construire plus grand et offrir une expérience et un témoignage toujours plus complet aux visiteurs.

Installation face au Vieux-Port

L'aquarium déménage à proximité du Vieux-Port en 2001. Son architecture a été réalisée par Eric Cordier. Sur une surface de 8 445 m², il comporte plus de 12 000 animaux marins de 600 espèces différentes se répartissant dans les 3 millions de litres d'eau de mer des aquariums, dont 1,5 million de litres pour le bassin des requins. Encore une fois, le succès est immédiatement au rendez-vous puisque la barre du million de visiteurs est franchie dès l'année suivante. Au fil des ans, de nouveaux espaces viennent enrichir la visite, à l'image de l'espace consacré aux méduses en 2009, de celui consacré au littoral atlantique en 2014 ou encore de la galerie des Lumières en 2016. En 2021, l'aquarium de La Rochelle fête son ving-

tième anniversaire et continue à attirer chaque année plus de 800 000 visiteurs qui permettent le financement de nombreuses recherches scientifiques et l'accomplissement d'actions de sensibilisation du grand public pour la préservation de la biodiversité. Le parcours de visite s'effectue au travers de 9 espaces de visite : Atlantique, Méditerranée, méduses et océanique, Caraïbes, Indo-Pacifique, requins, tortues marines, galerie des Lumières, forêt tropicale

Escale sur le littoral atlantique européen

Les **côtes atlantiques** de l'Europe sont baignées par le courant appelé la dérive Nord Atlantique, prolongement du courant du *Gulf Stream*. Celui-ci naît au sud de la Floride et apporte le long des côtes européennes des eaux chaudes qui adoucissent le climat. Tout au long du littoral, la faune et la flore présentent une relative uniformité. On distingue toutefois deux grands types de peuplement, l'un méridional et l'autre septentrional qui se mélangent au niveau de la Bretagne expliquant ainsi la richesse exceptionnelle de la vie marine dans cette région. Les eaux poissonneuses de l'Atlantique en font l'océan le plus exploité. L'espace Atlantique de l'aquarium permet de découvrir la richesse de cette faune. (seiches, raies, soles...).

Trésors de la Grande Bleue

La **Méditerranée** est une mer semi fermée, profonde, où les marées sont de faible amplitude. Entourée de terres au climat sec et chaud, elle subit une forte évaporation compensée par les apports d'eau douce et d'eau de l'Atlantique. La transparence des eaux de Méditerranée traduit leur pauvreté en plancton. On y rencontre toutefois un grand nombre d'espèces. En effet, pour une superficie ne représentant que 1% de l'océan, la Méditerranée abrite 7% de la faune mondiale. Cette salle présente les poissons, invertébrés et coraux de la mer Méditerranée (poissons cardinaux, corail rouge, poulpe, murène commune, mérout brun...).

Dans les eaux du large

En s'éloignant de la côte, la profondeur augmente et les conditions de vie des animaux se modifient. L'influence des marées s'estompe, la température et la salinité ne subissent plus les variations quotidiennes observées sur le littoral. Dans l'immensité du large, quelques espèces solitaires côtoient des espèces grégaires. Partez dans cet espace à la découverte de la raie pastenague américaine, de l'aigle de mer, du requin marteau tiburo, ou encore de la raie guitare. **L'espace océanique et méduses** présente également les méduses des eaux tropicales et tempérées, tandis que deux aquariums abritent du plancton animal et végétal.

Voyage dans les Caraïbes

Délimitée par l'arc insulaire des Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, la **mer des Caraïbes** présente une grande diversité de côtes. Des prairies d'herbes sous-marines et des forêts marécageuses se développent sur les littoraux de sable et de vase. Leur faune est composée de coquillages, d'oursins et de nombreux crustacés. De nombreuses espèces de poissons viennent s'y nourrir et s'y reproduire. Les fonds rocheux, rares sous les tropiques, sont ici riches en gorgones, en éponges et en poissons pélagiques. Parmi les 1 500 espèces de poissons présentes dans la région de l'Atlantique ouest tropical, la moitié vit dans les récifs coralliens. La plus grande diversité se rencontre à l'ouest des Caraïbes, la plus faible au nord de la Floride, aux Bermudes et au Brésil. Près de 50 espèces de poissons côtiers se rencontrent





de part et d'autre de l'Atlantique. Cinq aquariums présentent les espèces vivant dans les Caraïbes (diodons, poissons chirurgiens...). Une mangrove est également reconstituée sur un terrarium.

Evasion en Indo-Pacifique
L'océan Indien et le Pacifique ouest communiquent par de nombreux passages et détroits. Leur faune et leur flore présentent des similitudes troublantes. Lors de la dernière glaciation, il y a 20 000 ans, seuls les récifs indonésiens survécurent. A partir de ce refuge, les espèces se sont dispersées vers les côtes africaines et la Polynésie. Cette vaste région où la température des eaux est toujours supérieure à

20°C est appelée **province Indo-Pacifique**. Elle possède la faune la plus riche au monde avec près de 4 000 espèces de poissons côtiers vivant essentiellement dans les récifs coralliens. Des aquariums présentent diverses espèces de poissons, invertébrés et coraux cohabitant des grandes barrières de corail, des archipels hawaïens et de la mer Rouge. Trois aquariums plongés dans l'obscurité permettent également d'observer la vie du récif nocturne. Enfin, un dernier aquarium montre des boutures de coraux.

Seigneurs de l'océan

Aujourd'hui, plus de 500 espèces de requins sont recensées dans le monde. Ils sont présents dans toutes les mers du globe : tropicales, tempérées et polaires (excepté en Antarctique). Ils évoluent selon les espèces depuis les zones côtières jusqu'aux plaines abyssales à 3 600 m de profondeur. Certains pénètrent également en eaux douces comme c'est le cas pour le requin du Gange ou le requin bouledogue dans l'Amazone. Malheureusement, 1/3 des espèces de requins océaniques sont aujourd'hui menacées. Des gradins sont installés permettant d'observer différentes espèces de requins évoluant dans un aquarium

Les tortues marines

Il existe 7 espèces de tortues marines. Grandes

migratrices, elles entreprennent de longs trajets océaniques pour grandir, se nourrir et se reproduire. A l'exception de la tortue luth parfois observée dans les eaux froides, les tortues marines fréquentent les eaux tempérées et équatoriales, avec une nette prédilection pour ces dernières, où se situent le plus souvent les plages de ponte. Quatre espèces de tortues marines sont observées le long des côtes atlantiques françaises : la tortue luth, la tortue verte, la tortue caouanne et la tortue de Kemp. A l'aquarium de La Rochelle, dans un nuage de carangues royales, deux tortues marines évoluent dans un décor rocheux. La tortue imbriquée se distingue par sa taille et les dessins sur sa carapace. La tortue verte doit, quant à elle, son nom à la couleur verte de sa graisse liée à son régime alimentaire herbivore. Outre ces deux tortues, l'aquarium de l'amphithéâtre présente également des bancs de poissons chirurgiens et des murènes. L'amphithéâtre situé derrière l'aquarium propose des projections de films.

Au cœur de la forêt tropicale

Situées de part et d'autre de l'équateur, les **forêts tropicales** recouvrent près de 6% des surfaces émergées du globe. A la fin de la visite

de l'aquarium, une serre tropicale permet de s'aventurer sur un sentier entre palmiers, lianes, fougères arborescentes et orchidées.

Centre d'études pour le soin des tortues marines

L'aquarium de La Rochelle abrite le **Centre de Soins et d'études pour les Tortues Marines (CESTM)**. Il prend en charge les tortues échouées de l'arc Atlantique à la côte d'Opale. L'objectif du CESTM est de participer activement à la conservation de ces espèces en menant des recherches scientifiques qui visent à mieux comprendre leurs comportements et ainsi contribuer à leur protection. Le centre est soutenu par le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie. Les tortues marines échouant sur les côtes à cause des déchets, des transports maritimes ou le refroidissement des eaux sont recueillies au CESTM de l'aquarium La Rochelle. Elles sont ensuite soignées durant plusieurs mois puis relâchées en mer une fois rétablies.

Un message pour la planète

Depuis 1996, l'aquarium de La Rochelle mène une campagne de sensibilisation baptisée « la mer n'est pas une poubelle ». Il s'agit d'un engagement au quotidien et d'un étendard pour appeler le plus grand nombre à une vigilance quant aux déchets qui finissent bien souvent dans l'océan, et en particulier les sacs plastique. Lancée il y a plus de 25 ans, cette campagne parrainée à l'époque par Isabelle Autissier et Nicolas Hulot, regroupe aujourd'hui toutes les actions de sensibilisation menées par l'aquarium La Rochelle (animations spécifiques, événements pédagogiques, retour à l'océan de tortues, nettoyages de plage...).

Invitant à un fabuleux voyage à la découverte de milliers d'espèces sous-marines, l'aquarium de La Rochelle s'impose comme un incontournable pour la fois rêver et comprendre l'univers de la mer et des océans.

Maxime Dupin

(Crédit photos : © source internet)

VOS RECHERCHES À CARACTÈRE AMICAL

Cette rubrique **gratuite** et réservée **uniquement** à tous les anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie **adhérents** de la FNACA.

POUR PASSER UNE ANNONCE : la demande doit porter sur une **recherche précise et individuelle**, à l'exclusion des annonces d'ordre général servant à regrouper des militaires d'un même régiment en vue de la création d'une amicale. **Le formulaire peut être téléchargé sur www.fnaca.org, il peut également être rempli en ligne ou demandé à la rédaction du journal à :**

M^{me} Muriel Lefèvre : Tél. : 01 44 62 33 35
courriel : ancien.algerie@orange.fr

Merci d'écrire le plus lisiblement possible ainsi que les noms propres en MAJUSCULES.

POUR RÉPONDRE À UNE ANNONCE : elles doivent être adressées, avec le n° de référence de l'annonce, à la rédaction du journal : **M^{me} Muriel Lefèvre - 37-39, rue des Gâtines - 75020 Paris, qui transmettra à l'annonceur. Libre à ce dernier de donner suite ou non.**

AVIS DE RECHERCHES

AR.2111/01 - Aline Martin (née Chalinel) rech. militaires (noms inconnus) ayant connu son frère Albert Chalinel affecté au 22° RT contingent 58 1/C le 26/03/1960. Tué en opération près de Philippeville le 04/07/1960.

AR.2111/02 - Théodore Ramos, rech. Alain Collard, Alain Schuisa, Raoul Fourmont, Alain Chatelain, Raphalen et bien d'autres affectés 424° CRD - secteur Constantine de 07/1962 à 01/1963.

AR.2111/03 - Jean-Claude Segonds, rech. le Sgt Haudecœur, affecté au 45° RIT à Maison Carrée, libérable début 1962. Je lui ai succédé à l'atelier de maintenance des groupes électrogènes.

AR.2111/04 - Paul Aussaguel du 1/22° RIC - 1^{re} Cie, rech. Alain Redon (habitait à Compiègne - Oise), affecté au service du cinéma des armées itinérant, en caserne à Oran. Je l'ai connu à Bled Zaouia frontière

marocaine), de 07/1956 à 11/1957.

AR.2111/05 - Alain Quinio dit le « Canadien » rech. camarades (noms oubliés) du 621° GAS - essais nucléaires à Reggane en 1960/1961, affectés service incendie.

AR.2111/06 - Stéphane Szamocki, rech. camarades (noms oubliés), affectés service du matériel 801° COSM à la DRM 10 à Alger de 02/1958 à 05/1959.

AR.2111/07 - Georges Gaboriau, rech. Laflaquière, Quéré, Octave (le cuisinier dit « le cousin »), Pérot, Nau, Georget et les amis de la classe 60 1/A de 01/1960 à 04/1962 classe 59 2/C, affectés au 6° RI - SP 86738 - secteur Borély-La-Sapie.

AR.2111/08 - Jean-Claude Lacourt, rech. Gérard Paquet, Jean-Jacques De Neuville, Gérard Goin, Henri Dufлот, Jacques Duhamel, Michel Pelevilain et bien d'autres affectés au 11/39° RI - CCAS - de 05/1962 à 09/1962 - Alger.

CALENDRIER FNACA 2021 : TIRAGE MENSUEL

Gagnez un week-end dans les Centres Familiaux de Vacances de la FNACA !

Pour le mois de **NOVEMBRE 2021**, c'est le département de **l'AUBE (10)** avec le **N° 96 735**, qui gagne un week-end pour deux personnes à **FLUMET**.

Le **N° 98 316**, du département de **l'HÉRAULT (34)**, gagne un week-end pour deux personnes à **ASCAIN**.

Pour bénéficier de ces lots, les gagnants doivent contacter Jean Simon, Trésorier National adjoint de la FNACA, **avant le 31 DÉCEMBRE 2021** et transmettre la languette du calendrier où apparaît le numéro gagnant.

Après cette date, les lots resteront acquis à la Fédération.

AR.2111/09 - Marcel Vautier, rech. Daniel Barurier, affecté à la Cie de plage à Arzew de 07/1962 à 12/1962 - Oran.

AR.2111/10 - Alain Couissinier, rech. Gilbert Fravoloni et Jean-Pierre Courseaut, affectés 159° BIA - 3° Cie - CCAS - du 03/03/1960 à 05/1962 - secteur Grande Kabylie - Béni-Mendès.

AR.2111/11 - Paul Deron, rech. les Sgts Torbiéro

(Montauban), Finet (Lille), Cipollini, Millet, Panart et bien d'autres (noms oubliés) affectés au 12° Bataillon du Génie - 4° Cie - secteur de Souk-Ahras (Ferme Rekeb) de 09/1961 à 05/1962.

AR.2111/12 - Maurice Cubaynes, rech. camarades (noms oubliés) de Colomb-Béchar - CIEES Base Guerre - SP 87629, du 24/12/1963 au 01/06/1964.

L'actualité philatélique

par Pierre MOLINARI

Prochaines émissions : carnet 12 x 1,08 € « **Fêtons Noël** », bloc 2 x 3 € « **Grandes heures de l'histoire de France** », bloc 1,28 € « **Salon d'Automne – 75 ans** », 1,28 € « **Gustave Flaubert** », carnet 12 x 1,08 € « **Les boîtes à timbres** », 1,28 € « **Valéry Giscard d'Estaing** », 1,50 € « **Sapin de Noël – Sélestat** », 1,50 € « **Métiers d'art – plumassière** ».

Le Livre des Timbres 2021 est disponible depuis fin octobre pour la version sans timbres, vendu 25 €. À partir du 22 novembre vous pourrez l'obtenir, au prix de 125 € avec la totalité des timbres émis cette année, valeur 117,79 €. Le livre est divisé en chapitres thématiques : Art, Littérature, Patrimoine, Société, Histoire, Tourisme et Nature. Ces différentes rubriques sont le reflet du programme philatélique 2021.

Le **Club philatélique FNACA** poursuit son activité avec dynamisme et vient de proposer à ses adhérents un **nouveau service** : la « *mancoliste* ». Après les circulations de carnets et les offres du Club, la mancoliste consiste à envoyer au Club la liste des timbres qu'on souhaite (à l'exclusion des émissions récentes et en cours...) : un carnet avec les timbres demandés est adressé avec le prix, l'adhérent choisit ce qui l'intéresse, paye, renvoie le carnet avec les timbres non prélevés...

La cotisation annuelle au club de 12 € est la moins chère de toutes les associations philatéliques et n'a pas augmenté depuis plus de 20 ans... Malgré l'inflation !

Pour être au courant de l'actualité philatélique, connectez-vous sur le site : www.fnacaphil.fr



DESTIN DE FEMME

Kathrine Switzer par Marcelle Reitzer



Kathrine Switzer est née en 1947 en Allemagne. Quand son père, colonel dans l'US Army, retourne aux États-Unis, elle suit des études de journalisme à l'université de Syracuse. Pratiquant le cross-country, elle doit s'entraîner avec des étudiants, car il

n'y a pas d'équipe féminine. En 1967, Kathrine Switzer est une étudiante passionnée de course à pied. Accompagnée de son entraîneur et de son petit ami, elle décide de s'inscrire au célèbre marathon de Boston. Or, à l'époque, les seules courses officielles auxquelles les femmes pouvaient prétendre n'excédaient pas 800 m. Qu'à cela ne tienne, elle fera ce marathon coûte que coûte et malgré l'agression de Jock Semple l'organisateur (photo), elle réussira à terminer sa course. À l'arrivée, elle sera disqualifiée et exclue de la fédération américaine d'athlétisme, qui s'obstine à interdire aux femmes les courses sur route. Son crime ? Être femme et courir officiellement un marathon... Mais peu importe, pour Kathrine, sa vie venait de prendre un tournant décisif. Un incident qui changera la vie de cette jeune Américaine de 20 ans et l'histoire du sport. Car on oublie encore trop souvent, qu'il y a 50 ans, faire du sport n'allait pas de soi pour une femme... Kathy milite alors activement et avec succès pour que les femmes, dans le monde entier, puissent participer aux courses de fond. Le 17 avril 2017, à 70 ans – un demi-siècle après sa première participation – Kathy Switzer court pour la neuvième fois le marathon de Boston, avec le même numéro de dossard qu'en 1967. C'est son 40^e marathon !

Choisissez IdealDouche® :
LA douche sur mesure
à la pointe de l'innovation !

NOUVEAU



- ✓ Une conception 100% modulable
- ✓ La pose en moins d'une journée
- ✓ Une sécurité d'utilisation totale

Demandez vite votre étude de prix "sur mesure" !

Indépendance Royale

VU À LA
TÉLÉ : 2.03

0 800 58 58 58

Service & appel gratuits

Poster sans timbrer l'enveloppe à : **INDÉPENDANCE ROYALE**
Libre Réponse N° 42906 - 87089 Limoges Cedex 9 - France
Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : dpo@indépendanceroyale.com ou en téléphonant au 0 800 58 58 58. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Indépendance Royale pour la gestion de votre demande. Par notre intermédiaire votre adresse peut être transmise à des tiers. Vous pourriez ainsi recevoir des propositions d'autres entreprises. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel, sur laquelle vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.bloctel.gouv.fr ou par courrier adressé à la société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Sirey, 10000 Troyes. Photos non contractuelles. RCS LIMOGES 449 559806.

Demande de Devis Gratuit

à renvoyer à : **Indépendance Royale - Libre Réponse N° 42906 - 87 089 Limoges Cedex 9**

OUI, je souhaite en savoir plus sur la douche de plain-pied IdealDouché® et bénéficier d'un devis gratuit sans engagement de ma part.

Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal [] [] [] [] [] [] Ville.....

Téléphone [] [] [] [] [] [] [] [] E-mail.....

N'affranchissez pas ce courrier, nous vous offrons les frais postaux

PETITE RUBRIQUE

AVERTISSEMENT

Devant le nombre de plus en plus important de livres qui nous parviennent et dans l'impossibilité de les signaler tous dans des délais raisonnables, le Comité de rédaction a décidé de réserver une priorité, dans cette rubrique, gratuite et épisodique, aux ouvrages dont le contenu est en rapport plus ou moins direct avec la guerre d'Algérie ou les combats du Maroc et de Tunisie, écrits par des adhérents de la FNACA. Notre journal tient à préciser qu'il ne porte aucun jugement de valeur sur lesdits ouvrages, pas plus que la FNACA, qui laisse à chaque acquéreur éventuel toute liberté d'appréciation.

LE COURAGE DES MIENS

Par **Éric Badonnel**

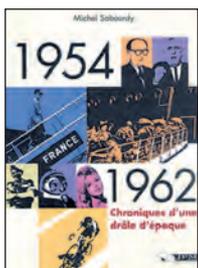


« Mon père m'a transmis la plupart de ces carnets manuscrits, de ces photographies sépia et de ces correspondances sur papier jauni. Ces documents m'ont permis de reconstituer l'histoire de notre famille. Les Badonnel sont originaires de Granges-Aumontzey, une petite ville dans le massif des Vosges. Entre 1881 et 1962, chaque génération d'hommes a connu la violence du déracinement. Les guerres ont emporté au loin tous mes aïeux, les uns après les autres. Ils sont partis conquérir la Tunisie sous la III^e République, ils ont combattu dans l'Artillerie pendant la Première Guerre mondiale, ils ont souffert de l'Occupation, en particulier lors du repli de l'armée allemande en novembre 1944, enfin ils se sont retrouvés en Kabylie alors que le peuple algérien luttait pour son indépendance. Cette expérience inédite a conduit Adrien, son fils Armand, son petit-fils Gaston et André, son arrière-petit-fils, mon père, à affronter nombre d'épreuves, avant de pouvoir revenir au pays, comme transformés, ouverts sur le monde ». Cette histoire de famille dans le terrible XX^e siècle pose finalement la question de l'identité et de sa construction, comme celle du courage de simples Français. Dans ce qui nous constitue et nous anime, quelle est la part de la transmission familiale ? Comment s'arrache-t-on à la génération précédente tout en lui restant fidèle ?

Livre (broché) de 128 pages. Format 13 x 20 cm. Éditions Le bord de l'eau. Collection « Clair et net ».

CHRONIQUES D'UNE DRÔLE D'ÉPOQUE

Par **Michel Sabourdy**



Ces « Chroniques d'une drôle d'époque » sont le récit détaillé du douloureux conflit en Afrique du Nord, accompagné des éléments d'actualité les plus marquants dans les domaines de la politique internationale, de la science, des sports, de la vie culturelle... Au fil des 93 mois de ces pages d'histoire de notre pays, aucun événement important n'échappe à ce gigantesque inventaire. Les bénéfices de ses ventes sont intégralement reversés à notre journal et les chèques doivent être libellés à l'ordre de « L'Ancien d'Algérie ».

Livre de 500 pages. Format 21,5 x 27,5 cm. JPM Editions.

Retrouvez en page 26 le tarif de ces ouvrages et le moyen de vous les procurer



32 RUE PAUL BERT

Par **Edmond De Concilio**



Durant la Seconde Guerre mondiale, Edmond et sa famille vivent l'Occupation allemande à Saint-Etienne dans un immeuble situé au 32 de la rue Paul Bert. Malgré les privations de toutes sortes, les alertes, les bombardements, le couvre-feu, la délation... Dans leur cour, les enfants jouent et parviennent à être heureux. Au travers du regard d'un enfant de sept ans, ce livre scrupuleusement autobiographique relate, parfois avec humour, la dure réalité de cette époque. Loin d'être triste, il peut être un message d'espoir destiné à la jeunesse. Né en 1935 à Sète, Edmond De Concilio a vécu avec sa famille l'Occupation allemande à Saint-Etienne durant la Seconde Guerre mondiale. C'est en 2018 qu'il se décide à écrire ce premier livre en hommage à Simone, sa petite camarade juive qu'il a vue emmener à six ans avec sa maman, par la gestapo, pour toujours.

Livre (broché) de 231 pages. Format papier 15 x 22 cm et Ebook. Les Éditions Saint Honoré.



ITINÉRAIRE D'UN JEUNE BRETON. DE L'ENFANCE À LA GUERRE D'ALGÉRIE

Par **Francis Decker**



Francis Decker est né à Vannes le 30 décembre 1937. Il nous raconte son enfance dans le Morbihan, ses vacances à Saint-Malo, l'Occupation allemande, les joies et les grandes étapes de sa vie d'enfant où la religion chrétienne tient une grande place. Et puis, le jeune Francis grandit, rêve d'horizons lointains et c'est l'Armée qui va lui offrir l'opportunité de découvrir le monde. Engagé à 18 ans à la Demi-Brigade des Parachutistes

Coloniaux, Francis Decker va très vite plonger au cœur des « événements » d'Algérie ; combats, massacres, violences quotidiennes d'une guerre qui ne dit pas son nom. Son témoignage est âpre et violent et son amour pour l'Algérie inconditionnel. Car, malgré ses années de combattant à travers le désert, les oueds, les plaines, souffrant de la chaleur, du manque d'eau mais aussi du froid et de la neige, malgré la mort de ses camarades, Francis Decker a toujours respecté ses adversaires, mesuré leur courage et dénoncé les injustices auxquelles ils étaient confrontés. Quelques années plus tard, après une longue quête spirituelle, Francis Decker choisira de quitter le christianisme pour se convertir à l'islam. Un parcours atypique qui nous fait découvrir ou redécouvrir jour après jour la vie d'un jeune Breton qui n'a pas voulu perdre son âme au cours de ces terribles années de conflit.

Livre (broché) de 244 pages. Format 15,5 x 23 cm. Éditions Yellow Concept.

LA FNACA CHEZ VOUS

Page spéciale sur le nouveau site de la FNACA : www.fnaca.org

Viniphile

Votre Cœnologue à domicile



3€99

la bouteille
au lieu de 10€99

OFFRE DÉCOUVERTE

À saisir avant le 5 décembre 2021

2018, le Millésime miraculeux !

VOTRE BORDEAUX AOC MÉDAILLÉ

Découvrez ce remarquable vin de Bordeaux, sélectionné pour vous, par notre comité de dégustation. Il s'agit d'un Bordeaux AOC, d'un excellent rapport qualité/prix et médaillé d'Or.

Château LES AUBITRIÈS 2018

L'appréciation de notre comité de dégustation :

- Élegante robe rubis sombre.
- Envoûtant, le nez exhale les arômes de fruits rouges et noirs (framboise et cassis) accompagnés par des touches de violette.
- Une magnifique bouche concentrée et complexe avec une structure tannique puissante.
- Côte de bœuf, carpaccio, steak tartare, bœuf sauté aux oignons, fromage de chèvre frais, gâteau au chocolat.

Dégustation 12 à 13° - Degré : 13,5%
A boire dès à présent ou d'ici 3 à 5 ans



3€99

 l'unité
pour 12 bouteilles achetées

+ LIVRAISON OFFERTE

pour toute commande
Économisez 12€80*



Profitez de votre offre sur www.viniphile.fr
(paiement sécurisé)

Votre code avantage : **W2005**

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE 7j/7 de 8h à 20h

0 892 680 432 Service 0,40 €/min + prix appel

Viniphile Bon de commande : à retourner avec votre règlement à Viniphile - BP 60120 - 27120 PACY SUR EURE

OUI, je profite de mon Offre de Bienvenue, Château Les Aubitriès 2018, et je commande avant le 5/12/2021 :

W2005 - P0788

12 bouteilles à 3€99 l'unité - réf.181163
au lieu de 10€99 soit 12 bouteilles à 123€99 **47€88 -61%**

+ LIVRAISON OFFERTE

OFFRE LIMITÉE A 24 BOUTEILLES PAR FOYER

IMPORTANT : Livraison par transporteur spécialisé pour la France métropolitaine et Monaco exclusivement. Pour la Corse, frais de port majorés de 20€*.

N° Tél obligatoire pour la livraison : _____

Mme M. _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Informez-moi de vos offres internet :
Courriel _____ @ _____
Date de naissance _____ Code porte _____

Je règle aujourd'hui par :
 Chèque bancaire à l'ordre de Viniphile-Amis Gourmets
 Carte bancaire

N° Carte _____
Expire fin _____ Cryptogramme _____

Date et signature _____

Offre réservée aux personnes majeures - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

*Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire. * Sauf erreurs typographiques. Viniphile LF SAS au capital de 821 840 € RCS Lyon 077 320 133 - APE 526 A - Si malgré toutes nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerons par un autre vin d'une valeur similaire. Photos non contractuelles. Offre valable 1 seule fois et limitée à 24 bouteilles de ce vin par foyer. Pour toute commande de 24 à 48 bouteilles, merci de rajouter 12€80 de frais de livraison. *Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 20€ forfaitaires supplémentaires pour les frais de port même si les 12,80€ sont offerts. Pour toute autre demande, nous contacter. Ce vin est vendu par 6 bouteilles au prix de 61€80 + 12€80 de frais de livraison. Tous nos cartons d'emballage de nos colis sont recyclables et donc à mettre dans votre poubelle « papiers et cartons ». En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur bistel.gouv.fr. En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (boîte postale, camping, hôtel, code = armée = ...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive du colis Code Offre WP1381

Rappel : le Comité de Rédaction rappelle que les opinions émises dans le présent courrier n'engagent que ceux qui les expriment, et non la FNACA. En outre, il se réserve la possibilité de publier tout ou partie des lettres reçues, selon la place disponible. Les lettres qui sont publiées doivent évoquer un problème d'intérêt général en rapport avec les buts et actions de notre Fédération. Il n'est pas systématiquement répondu aux auteurs de lettres non publiées et les textes ne sont pas restitués.

La dernière bataille des fusiliers marins...

Suite à l'article paru dans L'Ancien d'Algérie n° 597 - Août-septembre 2021 : Il y a soixante ans... « Une dernière bataille des fusiliers marins, le 25 avril 1961, au djebel Mazer ». Cette lettre dans le « courrier des lecteurs », ce serait pour moi une façon de rendre hommage au copain de mes 10 ans qu'a été Jean-Claude Grémeret et le sortir de l'oubli. Cet article a ravivé en moi le souvenir de mon camarade d'enfance, Jean-Claude Grémeret, matelot du Commando Montfort qui a été tué d'une balle dans la tête, ce 25 avril 1961, en se portant au secours d'un blessé. Je précise que je n'ai pas participé à cet engagement, j'étais sur la frontière à une trentaine de kilomètres. J'ai côtoyé Jean-Claude Grémeret pendant 6 mois en 1950/51, alors que nous étions dans un établissement pour enfants de la SNCF « Rocabella » situé entre Le Pradet et Toulon. Notre monitrice connaissait des marins, ce qui a permis à notre groupe de visiter l'Arsenal de Toulon et de monter sur 2 bateaux de l'époque, le Lorraine et le Suffren. Bien sûr, dans nos petites têtes a commencé la « folie de la Marine » : petits bateaux taillés dans l'écorce de pin, « surveillance » du large pour identifier les types de bateaux et puis tous envisageaient plus tard d'aller dans la Marine. Le moment venu, j'ai voulu devancer l'appel ; le gendarme de service (ancien marin) m'a posé la question de ma profession : textile ! Aucune chance ! Par contre, si tu demandes les fusiliers marins, ça sera un peu dur, mais au bout de 14 mois d'Algérie, tu seras prioritaire pour embarquer. (Ce n'était pas nécessairement vrai). École des fusiliers, Siroco à cap Matifou près d'Alger, je rencontre un gars avec un badge au nom de Grémeret ; retrouvailles... Il

était en train de passer le brevet de commando. Ensuite, nos routes se sont séparées, j'ai été envoyé à la demi-brigade de fusiliers marins sur la frontière, et lui au Commando Montfort. Je n'ai jamais revu Jean-Claude, j'ai appris sa mort par un membre du commando. Il repose au Carré militaire de Dole dans le Jura. Autre attachement à Montfort : la nuit du 4 au 5 septembre 1961, blessé en train de me vider de mon sang, j'ai eu la chance que le quartier-maître Louis Curé, du Commando Montfort, soit intervenu pour me faire des garrots, sans cela je ne serai pas là pour en parler. Louis Curé habitait à l'époque à 30 km de ma ville de Roanne.

Charles Perrot
42300 Roanne

Erreur de kilométrages

J'ai lu dans L'Ancien d'Algérie n° 596 - Juin-juillet 2021 : le courrier « Solde sur le barrage » de Jean Duménil, disant qu'il faisait 980 km de Guébar près de Bône jusqu'à Négrine, ce qui est à mon avis une erreur. Je connais bien la région car du 29 juin au 12 décembre 1958, date de mise en route pour ma libération, je fis partie de l'équipe de forage. Sous les ordres de M. Duluc, sergent-chef de carrière, nous avons effectué des forages à tous les postes de relais du réseau électrifié, moi, aux commandes de la foreuse Benetto. Nous avons effectué des forages de 6 m sur 60 cm de diamètre pour prises de terre, de El Ma El Abiod jusqu'à Négrine, dernier relais avant l'immensité du désert. Ensuite, nous avons effectué des forages avec recherche d'eau. Satisfaisant mais il fallait descendre à plus de 15 m à Port Soukiès qui devait son nom aux fusiliers marins car le camp était tenu par eux. Ensuite, sur la piste de Négrine à Ferkane. Là, nous étions hébergés par la Légion. Le 4^e REC, camp dans la fin de la Palmeraie où il n'y avait que 2 tentes, la tente du commandant et une servant

aux cuisines et foyer. Nous dormions comme tous les Légionnaires à la belle étoile sous les palmiers mais quel plaisir, le matin à 4 h 30, d'être réveillés par les oiseaux qui venaient s'abreuver dans le filet d'eau qu'était l'oued Négrine. Pour arriver à Négrine en partant de Bir El Alter à 90 km de Négrine, nous avons mis près de 9 heures car il n'y avait pas de goudron, tous les 2 à 3 km ensablés. Pour en revenir à l'article de M. Duménil, la distance de Bône à Négrine, Bône - Tébessa : 300 km ; Tébessa - Négrine : 150 km soit un total de 450 km (carte Michelin n° 972). En remerciant toute la rédaction pour ce qu'elle a fait et fait encore pour nous autres, les anciens d'Algérie.

Jean Kuta
5000 Namur - Belgique

La honte (suite)

J'interviens en complément de l'article de Jean-Pierre Mattei intitulé « La honte » et publié dans L'Ancien d'Algérie n° 597 - Août-septembre 2021 : nos lecteurs écrivent. De août 1958 à août 1959, après la formation de fusiliers marins au CIR de Siroco au cap Matifou où j'ai été muté au service half-track du CCAS du 2^e Bataillon de la DBFM à Béraoun, comme tireur arrière et radio. Notre mission était la protection des convois en opération, des patrouilles de nuit, avec un scout-car de la Gendarmerie mobile que l'on prenait au passage au Palmier (23^e Compagnie) le long de la frontière algéro-marocaine, de Babel Assa à Port Saïd mais aussi, à tour de rôle, un séjour d'une semaine au poste de Gabriel (31^e Compagnie) avec toujours des patrouille de nuit le long de cette même frontière. Pour en revenir à la honte, un jour à l'appel du matin avant la montée des couleurs, l'adjudant de compagnie (premier maître officier marinier) demanda : « Ya-t-il un matelot sachant souder le zinc ? ». De par ma formation professionnelle polyvalente (chauffagiste plombier zingueur), je ne me suis pas proposé croyant à une blague de celui-ci, et donc pour plus amples informations, je suis allé le voir dans son bureau en demandant en quoi consisterait ce travail. C'est là qu'il m'a dit que c'était pour souder le couvercle des cercueils en zinc

contenant nos malheureux camarades tués en défendant une cause qui ne les concernait pas. Je ne me suis pas porté volontaire pour faire ce travail et cela malgré mon savoir-faire car cette mission était trop dure mentalement pour moi. Il faut savoir que les parents ou les épouses de ces malheureux et même la grande majorité de nos concitoyens, même parmi les militaires, n'étaient pas au courant que le cercueil en bois contenait aussi un cercueil en zinc. Seuls le savaient certains de nos politiciens de l'époque, quant aux médias : silence radio, pas de panique, la honte pour eux.

Camille Verryt
26200 Montélimar

« Bon anniversaire »

Mon père, Pierre Naudet, est adhérent de votre association depuis de nombreuses années. Il lit, ainsi que ma mère, avec attention, toutes les rubriques de votre journal. Malheureusement, il a été victime d'un incident de santé qui l'empêche actuellement d'écrire dans celle des lecteurs. C'est moi qui vais le faire, à l'occasion d'une merveilleuse histoire qu'il a vécue il y aura 61 ans le 8 octobre 1960. C'était lors de son retour à son régiment (le 212^e RCA), suite à une permission de convalescence due à la dysenterie amibienne. Il lui restait 100 jours, environ, à accomplir, avant la « quille », en janvier 1961. Donc, comme il était sous-officier, il voyageait en classe touriste, sur le paquebot « Le Ville de Bordeaux » et il avait avisé le responsable du restaurant d'apporter une bouteille de vin, champagnisé, à sa table. Il en avait donné le motif, avant le repas, comme les consignes le préconisaient. Il voulait marquer ce déjeuner en offrant une coupe de vin à des copains retrouvés à bord. Alors, quelle ne fut pas sa surprise, lors de son entrée au restaurant, d'être accueilli par le commandant du navire. Celui-ci lui ayant souhaité un bon anniversaire, lui a demandé de le suivre, ainsi que ses 3 copains, complètement médusés ! Le commandant les a amenés à sa table, sise au centre de la pièce. Il paraît que c'était l'usage que certaines personnes, choisies par le maître d'hôtel, y soient conviées pour des raisons particulières. C'est mon père qui nous l'a

raconté. Ce passage, de sa vie militaire, a été raconté presque chaque année à cette période. Il sort de son album ce document unique, qui l'a beaucoup marqué. Donc, j'espère que lors de la prochaine réunion familiale, il se souviendra, à nouveau, de ces instants incroyables et uniques dans sa vie d'appelé du contingent, lui qui aura effectué 24 mois, totalement en Algérie, au service de la Patrie. Il faut y ajouter les 2 mois chez ses parents, suite à la permission, normale, et à celle de convalescence. Donc, au total, 26 mois et 10 jours. (...) Je vous remercie, pour mon père, de bien vouloir porter ce récit à la connaissance de ses frères d'armes. Merci.

*Sa fille aînée, Nicole Naudet
72250 Parigné-l'Évêque*

Quelques souvenirs du 2^e Régiment de Spahis

C'est étrange, les mauvais souvenirs s'estompent avec l'âge et le temps. On ne se rappelle les événements que par bribes. Il est vrai que nous n'en parlons jamais. J'étais maréchal des logis, dans l'escadron de commandement et de services du 2^e Régiment de Spahis, à Marnia en Algérie à la frontière marocaine. La caserne de Marnia (en partie dans un ancien fort : la Redoute) est immense, toutes les armes se côtoient : Spahis, Infanterie, Légion, Aviation et d'autres. Lorsque je prenais la garde, toutes les armes étaient représentées. Après le Cessez-le-feu, une patrouille d'un autre régi-

ment (j'ai oublié lequel) composée d'appelés français et algériens, va prendre une garde de 24 heures dans un fortin au-dessus de Marnia. Le lendemain matin, la relève découvre les corps dénudés de nos camarades, la gorge tranchée. Tout avait disparu, affaires personnelles et militaires. Ce fut la révolution. Les camarades ont pris en otages tous les Algériens et le colonel fut obligé de les envoyer en permission. Le jour de l'indépendance est là. Je reçois l'ordre de garder la caserne immense, avec une poignée d'hommes. Tout le monde est parti, officiers et sous-officiers en tête. Ce soir-là, les soldats de l'ALN rentrent du Maroc. Toute la nuit, ils tirent au ras des toits de la caserne. Les balles traçantes illuminent le ciel. Les youyous des femmes résonnent dans toute la ville. Nous ne sommes pas très rassurés. Le lendemain, une ronde dans la caserne trouve un couple de jeunes algériens en train de voler les restes. Les soldats sont furieux et ne veulent pas les laisser partir. La consigne est précise. La France n'a plus rien à voir dans tout ça. Devant l'insistance des gars, j'appelle l'ALN. Deux officiers en uniforme se présentent. Mis au courant, ils attrapent les 2 jeunes et, à coups de poing et de pied, les chargent dans la voiture. Je regrette encore cet événement. Je devais remettre les clés (symboliquement) à l'armée algérienne. Au jour dit, deux officiers se présentent. Salut réglementaire, bref bavardage et on embarque

dans le camion pour aller à Beni Mester, dormir sous la tente. Il nous arrivait de défiler avec les armes mais sans munition, officiers en tête, devant les casernes de l'ALN. Les sentinelles devant les casernes présentaient les armes. On aurait fait une belle cible. Dans le campement, le drapeau français flotte au bord de la nationale. Un matin de garde, j'envoie les couleurs, un Algérien en djellaba passe sur la route. Quand retentit la trompette de cavalerie, il s'arrête, se met au garde à vous et salue les couleurs. Merci à la FNACA et aux camarades qui racontent cette sale guerre.

*Claude Voisin
91330 Yerres*

Instituteur en Algérie

(...) Je suis de la 60 1/C muté au 5^e RCA, 3^e Escadron dans l'Ouarsenis, au piton de Sidi Mansour, non loin de Bourbaki. Le régiment étant à Téniet-El-Haad. À nos pieds... le village de regroupement avec son école. Superbe maison, spacieuse, tuilée, construite par les anciens appelés ; lesquels ont électrifié toutes les maisons du village. Un sacré et généreux boulot. Malheureusement manquait le groupe électrogène promis par les anciens combattants. Après le départ du MDL responsable de l'école et de l'infirmerie ainsi que de l'Aide Médicale Gratuite (AMG), mon lieutenant m'a proposé de le remplacer. (...) Vint à mon secours un jeune Harki, scolarisé « El Adj », un brave garçon

et interprète. Nous formions un bon et joyeux tandem. Une trentaine de garçons et filles (8-12 ans), nous attendaient... Et pas de matériel. Il n'y avait rien, pas même un tableau, ni une ardoise... Juste quelques livres. Complètement démuné face à cette situation, j'ai eu l'idée de faire appel à ma troupe de scouts (la 1^{re} Nancy) pour une collecte générale : scolaire, vêtements, jouets, ballons. Plus tard, vint la réponse. La femme du général « Massu » en personne prit les choses en main, s'occupant du transport volumineux, la « collecte » dépassant toutes nos espérances, par avion Noratlas ! Whaou !... Excitation générale, attente fiévreuse de la livraison, projets... J'avais eu tort d'en toucher deux mots aux enfants... Car rien ne vint, sans aucune explication ! L'approche de la scolarité se fit par les jeux. Les adultes, quant à eux, voulaient apprendre à signer. (...) Je n'ai jamais eu de problème de sécurité : toute la semaine, je circulais dans le village pour assurer les soins infirmiers dictés par le « toubib » personnage important (grand marabout). La visite se terminant avec un thé brûlant : j'ai rencontré un ancien combattant (avec carte) de 14-18, âgé, ayant un fragile bébé. C'était il y a 60 ans et le pouvoir que les gens m'accordaient m'effrayait un peu et triste fut notre départ... Sans même pouvoir leur laisser un ballon de foot !

*Alain Darche
89500 Villeneuve-sur-Yonne*

AMIS ADHÉRENTS :
SI VOUS AVEZ CHANGÉ DE DOMICILE... NE PERDEZ PAS LE FIL !

Recevez les coordonnées du comité FNACA le plus proche de votre nouvelle résidence, en retournant ce bon dûment complété :

M. (Nom, Prénom) :

Ancienne adresse :

Code Postal : Ville :

Nouvelle adresse, à compter du :

Rue :

Code Postal : Ville :

Pour les abonnés domiciliés à l'étranger, il est possible d'envoyer le journal PAR AVION pour un supplément de 10 € par an.

VOTRE CARTE 2022 EST DANS VOTRE COMITÉ
SI VOUS ÊTES ISOLÉ, UTILISEZ CE BULLETIN

d'abonnement à retourner à :
FNACA - 37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

NOM : Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Marié Célibataire Veuve d'AC Né(e) le :

Blessé ou malade Pensionné : taux Titre de reconnaissance Carte du Combattant

Ancien adhérent (indiquez le N° de votre carte :) Comité de :

Désire aider la FNACA Nouvel adhérent :

JE RÈGLE PAR CHÈQUE CI-JOINT :

20,00 € (Montant de l'abonnement annuel)

N.B. : tous les règlements sont libellés à l'ordre de la FNACA.

Nouvel adhérent parrainé par :

Nos bonnes adresses

Nos lecteurs trouveront ici l'adresse et les conditions d'acquisition des propositions diverses contenues dans ce numéro :

→ VACANCES - LOISIRS (pages 14-15)

Page 14 : Centres Familiaux de Vacances

Conditions tarifaires 2021-2022

Prix par personne sur la base de deux personnes par chambre

Errota-Berria à Ascaïn - Pays Basque (05 59 51 66 00)

- **Semaine Noël** : du 19 au 26 décembre 2021 : 559 €
- **Semaine Nouvel An** : du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022 : COMPLET
- **Semaines promo** : 7 jours/6 nuits du 20 au 26 février 2022 et du 26 février au 4 mars 2022 : 399 €

Remise de 50 € pour les 2 périodes consécutives

- **Semaine de printemps** : du 20 au 27 mars 2022 : 499 €
- **Semaine Pascale** : du 16 au 23 avril 2022 : 559 €

Le Mont-Blanc à Flumet - Savoie (04 79 31 71 32)

- **Semaine Noël** : du 19 au 26 décembre 2021 : 519 €
- **Semaine Nouvel An** : du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022 : 599 €
- **Semaines « promo »** : du 19 au 26 mars 2022 : 499 €
- **Découverte de la Savoie** : du 26 mars au 2 avril 2022 : 499 €

Page 15 : Croisière

- **Croisière les Trésors de la Mer Rouge entre Egypte et Jordanie À bord de la Belle de l'Adriatique** : du 11 au 18 décembre 2021 : de 2 030 € à 2 230 € par personne (excursions comprises).



DEMANDE DE DOCUMENTATION

A retourner au Club Vacances Loisirs de la FNACA
37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS

Veuillez me faire parvenir la documentation :

Centres familiaux de la FNACA

- Ascaïn**
- Flumet**
- Croisière Trésor de la Mer Rouge**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

AA - 11 - 21

Renseignements - Réservations :

Club Vacances Loisirs de la FNACA
37/39, rue des Gâtines - 75020 PARIS
Tél. : 01 44 62 33 33

Courriel Centres familiaux :

cfvfnaca@wanadoo.fr

Tarifs, conditions générales et programmes téléchargeables sur www.fnaca.org

Le CVL est ouvert aux adhérents
37/39, rue des Gâtines - 75020 Paris
du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures

→ LECTURE - LOISIRS (page 20)

- **Le courage des miens** (par Éric Badonnel). Prix (format papier) : 14 €. Disponible à la commande en librairie.
- **1954-1962 : Chroniques d'une drôle d'époque** (par Michel Sabourdy). Prix : 39 € (port compris). À commander directement au journal L'Ancien d'Algérie : 37-39, rue des Gâtines, 75020 Paris.
- **32 rue Paul Bert** (par Edmond De Concilio). Prix (format papier) : 18,90 €. Ebook : 7,99 €. Disponible à la commande en librairie.
- **Itinéraire d'un jeune breton. De l'enfance à la guerre d'Algérie** (par Francis Decker). Prix (format papier) : 17 €. Disponible à la commande en librairie.

Bon de Commande ouvrages du GAJE

Nom.....

Prénom

Adresse

Code postal.....

Ville.....

Collection d'insignes 1952 - 1962 : 24 €

Mémoriaux départementaux : 24 €

Prix spécial pour les 2 ouvrages : 40 €

Chèques à l'ordre de FNACA - GAJE, à envoyer à
FNACA - GAJE : 37/39, rue des Gâtines, 75020 Paris

• L'AFRIQUE DU NORD

Recueil de chroniques consacrées à son Histoire

Par Jack Roussel : prix 15 € (port offert) à L'Ancien d'Algérie, Administration, 37/39, rue des Gâtines, 75020 Paris
(Chèque à l'ordre de L'Ancien d'Algérie).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Commande..... exemplaires x 15 € Chèque joint..... €

LA FNACA CHEZ VOUS

Page spéciale sur le nouveau
site de la FNACA : www.fnaca.org



Henri Campana : El-Kerroucha - 27^e Dragons (03/1961)



Henri Cazaux : Blida (1958/1959)



Edmond Marciniak : Bir El-Ater - II/44^e RI (1957)



Roger Petrini : El Aricha - 403^e RAA (56 2/C)



Bernard Flamion : Maison Carrée - 156^e BT (07/1957)



Jean Crégut : Aïn El Arbaa - I/19^e RA (02/1959)



Juan Pastor : « Ville d'Oran » - 5^e DB (1959)



Raymond Perreaud : Alger - 702^e CME (1959)



5 BLOCS de FOIE GRAS de canard du Périgord

19[€]_{,90}
SEULEMENT l'ensemble

Votre Offre Traditions du Périgord comprend :

- 5 Blocs de Foie Gras de canard du Périgord** (4 x 65 g + 1 x 100 g) soit 360 g ~~45,90~~ **19,90 €**
- + 1 Lampe Torche** **OFFERTE**
- + Frais de port** **OFFERTS**



La LAMPE TORCHE 13 LEDs OFFERTE

L'essayer, c'est l'adopter !

Ne vous retrouvez plus jamais dans l'obscurité avec cette lampe torche aussi pratique que puissante. D'une grande portée, son faisceau de lumière blanche permet d'illuminer des zones jusqu'à 10 m !

Indispensable pour toutes vos sorties nocturnes en balade, camping, randonnée... ou tout simplement dans le garage, la cave ou la voiture, c'est l'accessoire incontournable à conserver à portée de main. Au design moderne et élégant, elle est aussi facile à transporter grâce à sa large poignée.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Dimensions : 20,5 x 10,8 cm
- Matière : corps en plastique anti chocs ABS
- Lampe 13 LEDs
- Fonctionne avec 4 piles LR20 (non fournies)



COMMANDES RAPIDES ▶ ☎ **0 892 160 164** Service 0,40 € / min + prix appel ▶ @ **www.traditions-perigord.com** (Paiement sécurisé) **Votre Code Privilège : T1021**

À découper et à retourner avec votre règlement à TRADITIONS DU PÉRIGORD, ZAE du Périgord Noir, BP94, 3 avenue de la Borie de Vialard, 24212 SARLAT Cedex.

OUI, je désire profiter de mon OFFRE Traditions du Périgord (sans aucun engagement d'achat ultérieur) :

T1021-198-P2513

JE RECEVRAI MA COMMANDE EN COLISSIMO :

- 1 Coffret pour 19,90 € : 5 Blocs de Foie Gras de Canard du Périgord 4 x 65 g + 1 x 100g + 1 Lampe Torche 13 LEDs**
- 2 Coffrets pour 39,80 € : 10 Blocs de Foie Gras de Canard du Périgord 8 x 65 g + 2 x 100g + 2 Lampes Torche 13 LEDs**

FRAIS DE PORT OFFERTS

JE CHOISIS LE RÈGLEMENT PAR :

- Chèque bancaire à l'ordre de : **Traditions du Périgord**
- Carte bancaire

N°

Expire le / / N° cryptogramme

Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte.

Mme M.

Nom Prénom

Adresse

Code Postal

Commune

Tél. (pour faciliter la livraison)

Date de naissance (facultatif)

E-mail

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, ainsi qu'un droit de rétractation, délai de rétractation de 14 jours. Livraison sous 5 à 8 jours selon les délais postaux après validation de votre commande. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire : TRADITIONS DU PÉRIGORD, ZAE du Périgord Noir, BP94, 3 avenue de la Borie de Vialard, 24212 SARLAT Cedex. Traditions du Périgord - S.A.S. au Capital de 100 000 € R.C.S. Bergerac B 300 966 603. Offre réservée aux nouveaux clients résidant en France métropolitaine. En cas de service après-vente sur un produit, et uniquement dans ces cas, vous pouvez appeler le 05 53 31 33 60. Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr - Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur bloctel.gouv.fr.

Offre limitée à 2 Coffrets par foyer, valable 1 mois.